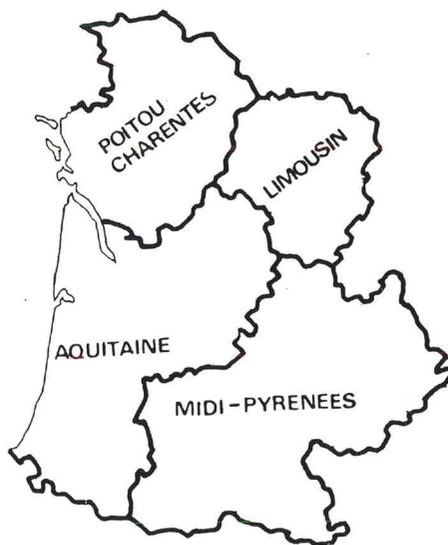


AQVITANIA

TOME 3
1985

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

AQUITANIA

TOME 3, 1985

SOMMAIRE

J.-P. PAUTREAU , <i>Le site protohistorique de la Croix Verte à Antran (Vienne), premiers résultats</i>	3
M. BATS , <i>Fouilles des allées de Tourny à Bordeaux : la céramique campanienne</i>	27
C. CHEVILLOT , <i>La céramique indigène du puisard augustéen de la villa des Bouquets à Périgueux</i>	31
P. SILLIÈRES, A. VERNHET , <i>La voie romaine Segodunum — Cessero à l'Hospitalet-du-Larzac</i>	63
B. DUBOS, B. MAURIN , <i>Losa, village gallo-romain, site archéologique sublacustre</i>	71
J. DOREAU, C. GIRARDY, J.-F. PICHONNEAU , <i>Contribution à l'étude du forum de Vésone (Périgueux, Dordogne)</i>	91
M. FEUGÈRE , <i>Le trésor de Donzacq (Landes)</i>	105
M. FINCKER, F. THIERRY , <i>Nouvelles recherches sur le théâtre gallo-romain des Bouchauds (Charente)</i>	113
G. DEPEYROT, R. CAIROU, J.-M. LASSURE , <i>Le trésor de Sesterces de Lombez (Gers) (vers 230-240)</i>	141
C.A. de CHAZELLES, P. POUPET , <i>La fouille des structures de terre crue : définition et difficultés</i>	149
J.-L. ANTIGNAC, R. LOMBARD , <i>La céramique médiévale en Bas-Limousin du XII^e au XVI^e siècles</i>	161
P. PIBOULE , <i>Les carrières du nord de l'Aquitaine au Moyen Age</i>	173
 NOTES ET DOCUMENTS	
D. BARRAUD, A. COFFYN, H. DUDAY , <i>Les inhumations du Premier Age du Fer découvertes en 1954 à Coutras (Gironde)</i>	189
J. PERRIER , <i>L'occupation suburbaine de Limoges antique</i>	201
J. LAPART , <i>Sarcophage en plomb non décoré découvert à Auch (Gers)</i>	207

Ce numéro a été publié avec le concours du ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-direction de l'Archéologie, du Conseil général de la Charente et du Centre national de la recherche scientifique.

Adresser tout ce qui concerne la Revue (*secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion*) à la Fédération Aquitania, 28, place Gambetta, 33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 -

Prix et mode de paiement.

Règlement (*à joindre obligatoirement au bulletin de commande*) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Couverture : théâtre des Bouchauds ; vue ouest — Photo Jean-Noël BONNEVILLE.

Myriam FINCKER, François THIERRY

NOUVELLES RECHERCHES SUR LE THÉÂTRE GALLO-ROMAIN DES BOUCHAUDS (Charente).

FACTS ABOUT THE GALLO-ROMAN THEATER OF "BOUCHAUDS" (Charente).

Résumé : Le théâtre gallo-romain des Bouchauds, bâti à flanc de colline, est un des édifices les plus importants par la taille de la Gaule rurale (grand diamètre : 105,60 m). Notre intervention a eu pour but d'établir un relevé architectural complet des structures visibles et de vérifier au maximum les fondations.

La plus forte originalité du théâtre commence à l'*orchestra*. La *cavea* (14 m de dénivelée) s'achève brusquement sur cette *orchestra* par une sorte de front de taille de 1,80 m qui donne l'apparence d'un *podium*. La surface de l'*orchestra* est réduite par l'empiètement de la scène actuelle (34 m × 6,26 m), bien plus large que la normale. Mais cette *orchestra* n'est pas originelle : la découverte d'une scène plus petite (10 m × 8,80 m), sous le niveau actuel, confirme les deux états successifs (I^{er} siècle après J.-C., puis II^e-III^e siècles) de la construction. L'espace délimité par cette première scène se complique par la découverte de deux murs en L qui l'entourent, comme une sorte de péribole. L'exiguïté de cette scène exclut la présence d'un mur de scène classique, comme dans les théâtres urbains.

Les différents sondages ont posé une série de problèmes : circulation du public, utilisation de l'espace scénique au cours des différentes époques au fur et à mesure des transformations de l'édifice et enfin problèmes posés par les restaurations du XX^e siècle qui ont pu modifier l'image du bâtiment aujourd'hui.

Abstract : *The gallo-roman theater "des Bouchauds" erected on a sloping area, is one of the prominent building of rural Gaul, as far as size is concerned (105,60 ms in diameter). We went through a process of summarizing to the full the architectural remains of the visible structure and checking the foundations as thoroughly as possible.*

The main characteristic of the theater design is noticeable in the orchestra. The cavea (14 ms in depth) is separated from the orchestra by a so-called clear cut 1,80 ms in height, which gives off the idea of a podium.

The surface of the orchestra nowadays restricted to a smaller size, all the more so as the modern stage is expanding by 34 ms × 6,26 ms, over the limits of normal stage area.

Yet, this orchestra is no longer the original one: the discovery of a smaller stage (10 ms × 8,80 ms) below nowadays level brings into light two different moments in the erection of the theater (1st century A.D./then 2nd and 3rd centuries).

The outer limits of this theater space are made less distinct by the discovery of two walls, shaped in L circling it, all around it, somehow like a peribole. The main acting area (or stage), narrow as it is made it impossible to erect a classical stage wall as we can find in urban theaters.

The different tests brought into light a series of problems:

— how did the audience move through the playhouse;

— how was the acting area used through the different centuries as alterations were carried on according to the transformations of the building itself.

Eventually, which changes did the theater design have to undergo, through the repairing process in the XXth century, thus explaining the way the building looks nowadays.

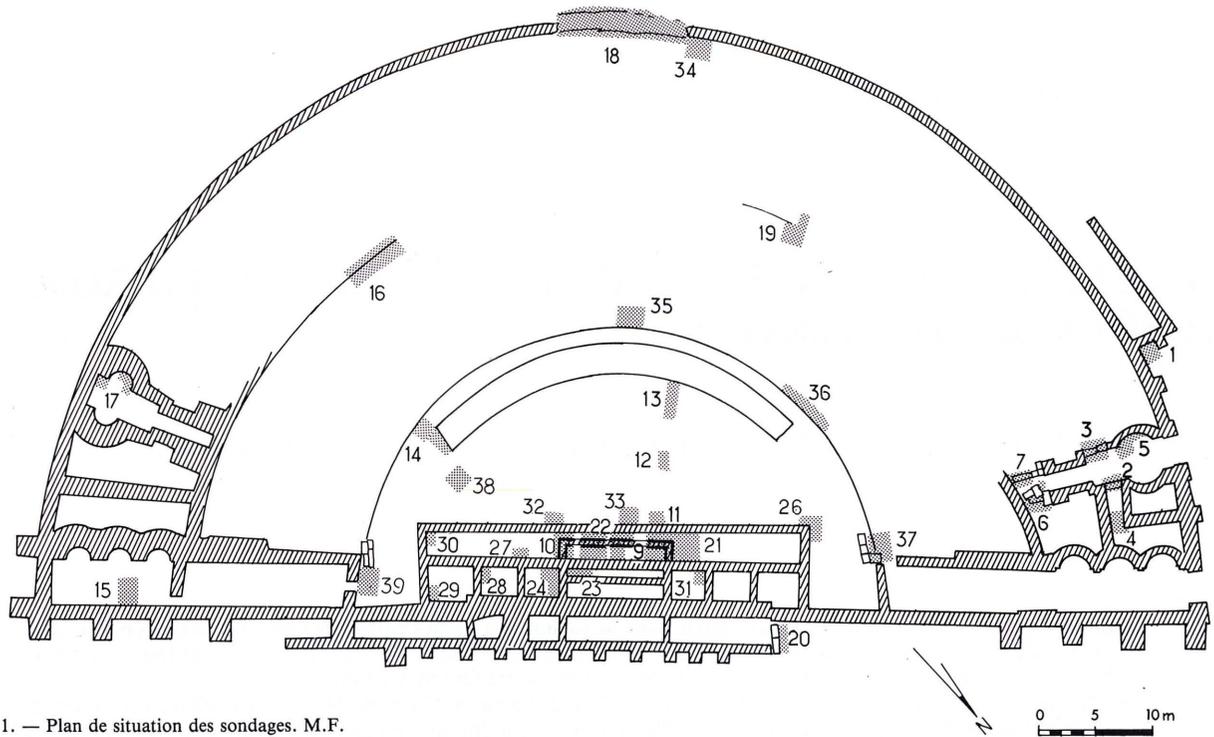


Fig. 1. — Plan de situation des sondages. M.F.

En 1981, le Conseil général de la Charente et le Conseil régional de Poitou-Charentes ont décidé une étude préalable en vue de l'aménagement du théâtre des Bouchauds. Nous avons alors été pressentis par la Direction régionale des Antiquités historiques de Poitou-Charentes pour entreprendre concurremment une opération archéologique et une étude architecturale.

Bien qu'il ait été régulièrement entretenu par les Beaux-Arts, puis les Bâtiments de France depuis son dégagement en 1906, le théâtre n'a été l'objet d'aucune étude récente¹. De nouvelles recherches sur le monument étaient d'autant plus intéressantes que nous menons depuis 10 ans des fouilles dans la partie haute du sanctuaire où plusieurs temples sont déjà dégagés.

D'autre part, l'aménagement d'un tel édifice à des fins culturelles présupposait une étude archéologique aussi complète que possible et surtout un relevé exhaustif des structures encore visibles aujourd'hui.

Le but des sondages était de vérifier, dans l'ensemble de l'édifice, l'état des fondations. On espérait en même temps

retrouver les données primitives du théâtre, découvrir si quelques murs enfouis ou quelques vestiges mobiliers n'auraient pas été oubliés ou cachés par les restaurations de 1906 et définir les différents états du théâtre.

Trente-neuf sondages ont été effectués entre 1982 et 1985. Nos interventions pourraient paraître quelque peu dispersées, mais elles répondent toutes au but que nous nous étions fixé au départ ; elles ont suivi par la suite la progression normale que la recherche nous imposait.

Les secteurs fouillés (fig. 1 et pl. I hors-texte).

1. La scène : 13 sondages.
2. L'*orchestra* : 7 sondages.
3. Les gradins et le premier mur de précinction : 2 sondages.
4. Le deuxième mur de précinction : 2 sondages.
5. Le vomitoire est : 3 sondages.
6. Le vomitoire ouest : 6 sondages.
7. Le mur de clôture : 3 sondages.
8. Un sondage à l'extrémité ouest du mur de soutènement à l'extérieur du théâtre.

1. M. G. DE LAURIÈRE, « Le théâtre romain du bois des Bouchauds, commune de Saint-Cybardeaux (Charente) » dans *Bull. de la Soc. Archéol. et Hist. de la Charente*, 4^e série, 1876, p. 262 à 289.

J. GONTIER, « Le théâtre gallo-romain des Bouchauds », *Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 1883, t. VII, 2^e série, p. 150.

Père C. de La Croix, *Étude sur le théâtre gallo-romain des Bouchauds (Charente) et sur son déblaiement*, Angoulême, 1908.

Il n'est pas indifférent de connaître les conditions dans lesquelles furent entreprises et poursuivies les fouilles du théâtre jusqu'à la publication du Père Camille de La Croix : un copieux dossier sur ce sujet a été constitué par Y. Prevost, professeur à Prahecq (Deux-Sèvres), qui nous en donne le résumé suivant :

Les fouilles de la seconde moitié du XIX^e siècle et des premières années du XX^e sont connues d'abord par l'*Historique des recherches* que le P. de La Croix a

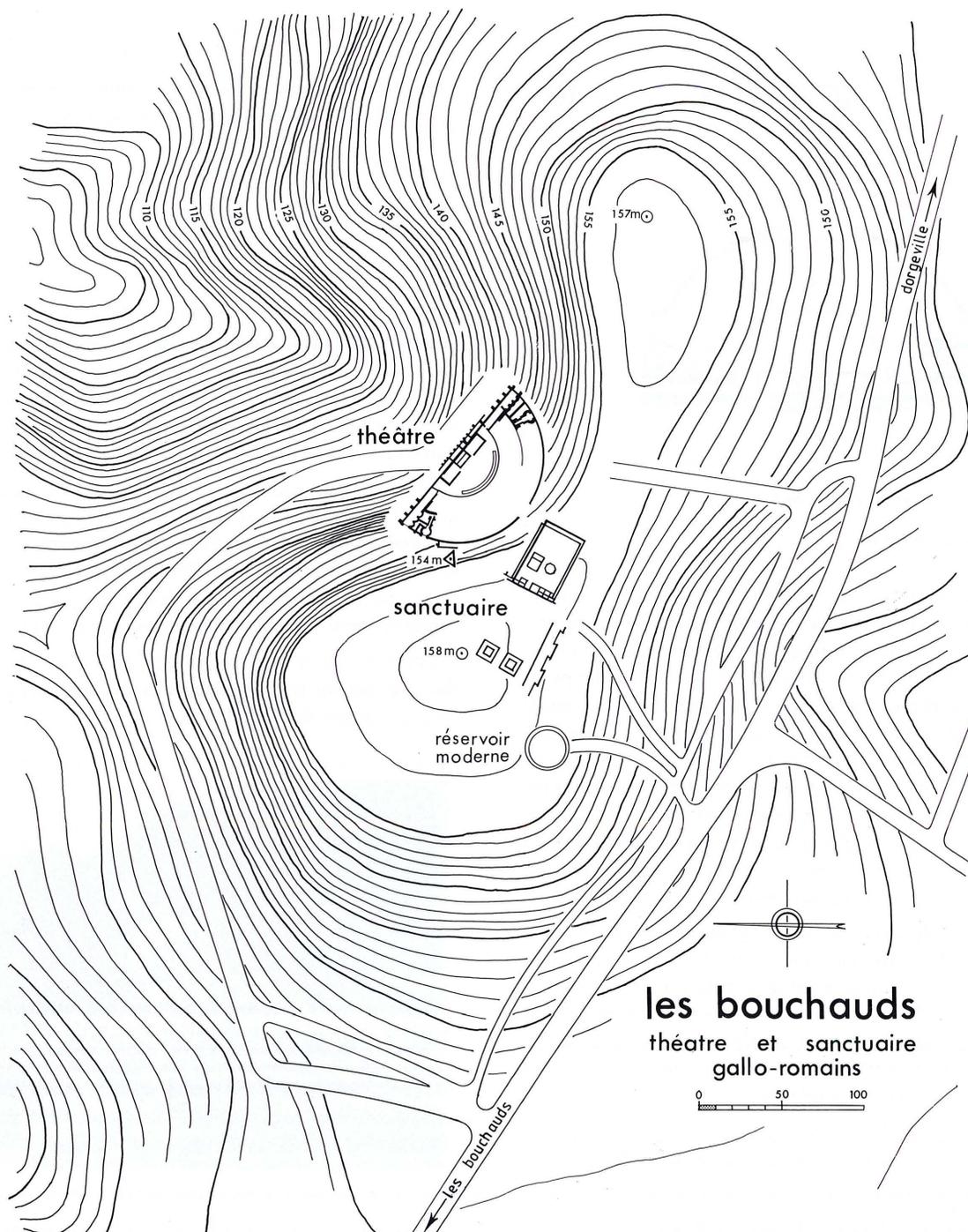


Fig. 2. — La colline des Bouchauds, plan de masse. M.F.

donné en introduction de son étude (p. 1-25), et par ses papiers qui sont conservés aux Archives Municipales de la Vienne (Fonds de La Croix) ; ces derniers n'ajoutent que peu d'informations sur les fouilles antérieures aux siennes, celles que Jean Gontier et la Société Archéologique et Historique de la Charente poursuivirent de 1864 à 1881, date où le site fut classé ; ils montrent l'utilité de ces explorations, malgré leur caractère quelque peu désordonné et celle du plan dressé par Gontier en 1884.

Dès 1882, les archéologues locaux avaient attiré sur le site l'attention du Père Camille de La Croix dont la renommée régionale avait été assurée par les fouilles de Sanxay. Il dirigea le chantier des Bouchauds de 1901 à 1906, mais il avait précisé au préalable que son rôle serait « purement consultatif ». De fait, s'il résida sur place pendant plusieurs semaines durant l'été 1901, ce fut avant tout pour élaborer le plan de déblaiement et de restauration qu'il explique en détail dans son étude (p. 28-33 et pl. I). Dans la suite si, de 1902 à 1906, il semble être revenu assez fréquemment sur le site, il n'y fit que des séjours très brefs, sauf en 1905 où, du 16 au 24 septembre, il dressa les grands plans et coupes du monument (*Étude*, pl. II et III). Mais il continua assidûment à donner de vive voix ou par lettres, conseils, observations, directives, tant pour les fouilles que pour les restaurations. Sur place, les ouvriers étaient conduits par un contremaître-gardien qui suivait

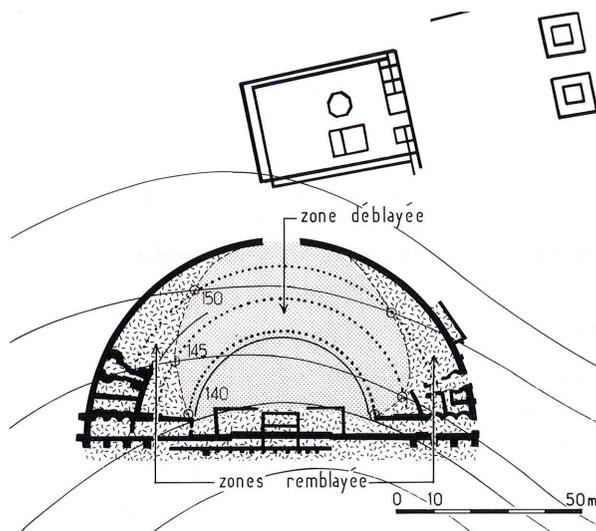


Fig. 3. — Terrassement de la cavea. M.F.

SITE ET SITUATION

La colline des Bouchauds domine la plaine de la Charente qui coule vers le nord deux kilomètres et demi à l'est du site. Aujourd'hui recouverte d'une forêt, la butte contraste dans le paysage avec la plaine agricole où alternent champs de céréales et quelques vignobles. L'aire plane qui occupe le sommet de la colline fut réservée dans l'Antiquité à l'implantation du sanctuaire alors que le théâtre a bénéficié pour adosser sa *cavea* d'un vallon naturel orienté sud-ouest nord-est qui prend naissance au sommet du coteau nord de la colline et se perd dans la plaine environnante, en direction du hameau de Laubertière. L'orientation du théâtre se confond avec celle de son site d'implantation (fig. 2).

Le thalweg descend en pente régulière de 35 % sur une longueur de 80 m environ, puis encore de 20 % sur 250 m et se confond avec le mouvement de la plaine à 600 m du sommet de la butte. Le théâtre a été implanté à proximité du haut de la pente, à la naissance de la dépression qui d'un rayon (100 m) supérieur à celui de l'édifice (53,5 m) a requis l'exécution de terrassements préalables.

L'aménagement du terrain (fig. 3) a consisté d'une part à entailler le thalweg dont la pente moyenne de 35 % ne con-

scrupuleusement ses indications, sous la surveillance plus ou moins vigilante des propriétaires. M. et Mme Laporte-Bisquit qui assurèrent le financement des travaux et de la publication.

Ces conditions expliquent que les papiers du P. de La Croix ne donnent guère plus que sa publication d'informations précises sur la progression des travaux et que les notations que l'on attendrait sur la fouille elle-même, les stratigraphies rencontrées, les trouvailles de mobilier, soient absentes. Ici et là cependant, tel détail vient éclairer les archéologues contemporains : par exemple, une lettre du 26 août 1905 nous apprend que l'on a retrouvé « dans la scène, les fondations de quatre petits murs » que l'on doit restaurer à l'imitation des autres, de sorte que « les deux scènes d'époque différente offriront un véritable intérêt » (Arch. de la Vienne, Fonds de La Croix, CB) ; il s'agit sans doute des murs 6 à 10, dont la construction antique est ainsi fermement assurée et l'on voit que le savant archéologue avait bien déterminé l'existence de deux scènes successives, observation qui, pour des raisons qui nous échappent, n'est pas reprise dans son étude (p. 54 et pl. II). De même, on ne prendra pas pour des trous de boulin les « barbacanes ou conduits d'eau pratiqués dans la plupart des murs » lors des restaurations (ibid). Les papiers du P. de La Croix confirment ainsi la haute compétence de ce pionnier de l'archéologie régionale.

2. Père C. de La Croix, p. 34.

3. *Idem*. Il reprend la description du théâtre une fois déblaiement et restauration achevés, p. 40.

4. *Idem*, p. 37 sur le rejointoyement des murs, p. 38 sur l'aménagement du site et la plantation des arbres.

naît pas à l'aménagement de la *cavea* qui sur 27 m présente aujourd'hui un dénivelé de 14 m (une pente de 50 %) et, d'autre part, à remblayer les versants latéraux du vallon entre vomitoires et parodoï ainsi que sous la scène et le *post-scaenium*. Dans l'axe du théâtre, le terrain naturel apparaît au pied du mur de scène. Le terre-plein qui longe le *post-scaenium* sur 15 m de large est dû au Père C. de La Croix² qui le jugea indispensable : « Il ne pouvait qu'être avantageux à l'aspect général de la façade du théâtre tout en rendant son accès facile. »

Le volume des terres déblayées dans la *cavea* équivaut approximativement à celui des terres utilisées dans les remblaiements : en limitant les terrassements, le maître d'œuvre a optimisé l'utilisation d'un terrain naturel dont le choix initial sur la butte des Bouchauds dépendait déjà des exigences inhérentes à la forme et aux dimensions de l'édifice projeté.

Le théâtre des Bouchauds nous apparaît aujourd'hui tel que le Père C. de La Croix l'a dégagé et mis en valeur³ avec le parement des murs rejointoyé ou totalement reconstruit et la couronne de sapins et de tilleuls qui trois mètres en retrait du périmètre semi-circulaire prolonge aux yeux du visiteur la forme en demi-tronc de cône renversé de la *cavea*⁴.

Lorsque l'on se rend sur le site par le chemin aménagé à flanc de coteau (fig. 2), depuis la départementale 883 qui relie les villages des Bouchauds et de Dorgeville, le bâtiment

Fig. 4. — La scène, l'*orchestra*, la *cavea* vues vers l'ouest. M.F.



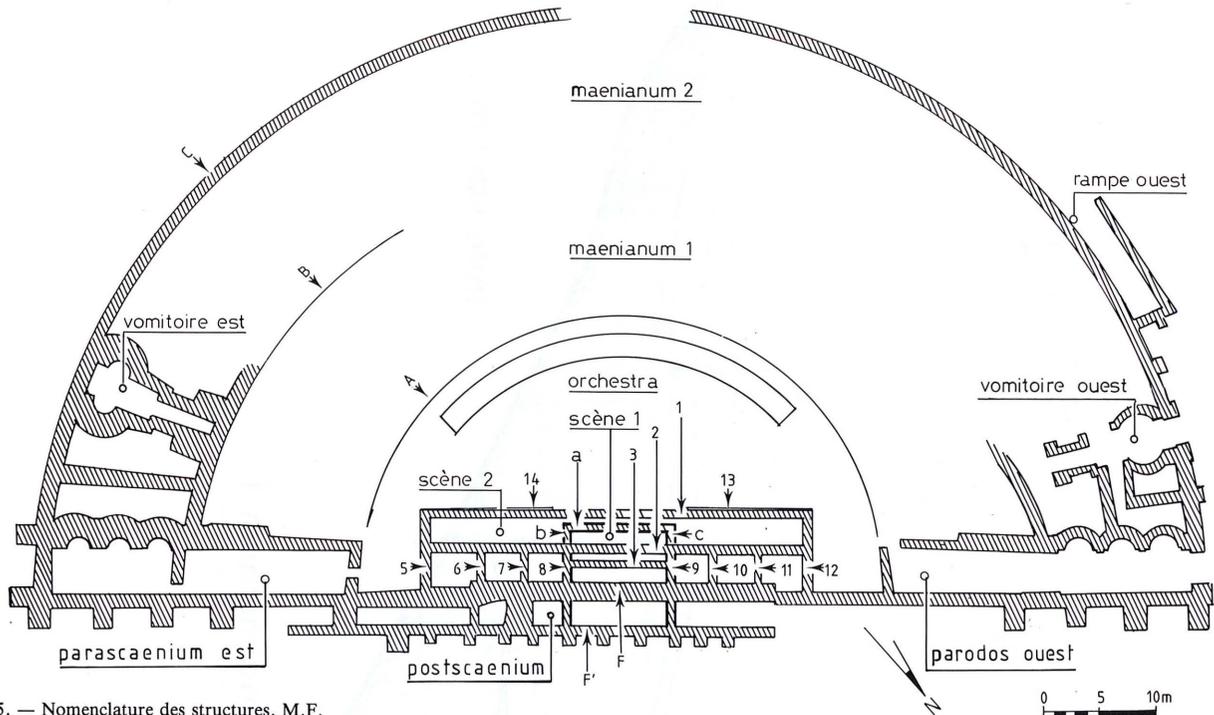


Fig. 5. — Nomenclature des structures. M.F.

est annoncé en premier par son mur de scène flanqué de solides contreforts en saillie (pl. II), puis le visiteur longe cette façade vers la droite jusqu'au départ du mur extérieur de l'hémicycle et le premier seuil qu'il trouve sur sa gauche lui permet d'entrer dans la parodos ouest. Arrivé sur l'*orchestra*⁵, la *cavea* se développe devant lui en deux anneaux concentriques gazonnés, démunis de tout gradin et limités au nord-est et au nord-ouest par les structures de deux vomitoires et des deux parodoï. La scène qui n'est plus qu'un dessin maçonné 20 à 30 cm au-dessus du sol est incluse dans la surface semi-circulaire de l'*orchestra* (fig. 4).

LA FAÇADE (fig. 5 et pl. II hors-texte).

La façade se compose d'une part du mur C qui délimite l'hémicycle et d'autre part du mur F qui correspond au diamètre. Ce mur rectiligne, unique le long des parodoï est et ouest, est doublé derrière la scène par le mur F' bâti 2,43 m en retrait du premier. L'élévation des structures qui atteint 4,50 m au-dessus de la plate-forme extérieure, est de même facture que le « château des fades »⁶. Ces murs endiguent

les poussées des remblais mais les contreforts sont disposés trop irrégulièrement pour avoir eu pour seule vocation de contrarier les pressions. Leur disposition symétrique par rapport à l'axe médian du théâtre avec les quatre culées extrêmes du mur F répétées deux fois, nous suggère peut-être la longueur du couronnement des parodoï : leur fonction serait de s'opposer aux poussées latérales d'une voûte. On peut avancer une semblable interprétation pour les contreforts de l'avant-mur F', destinés eux aussi à contrecarrer les effets latéraux d'un berceau qui recouvrirait le *postscaenium*. Mais seule la fonction de cet espace est en mesure d'apporter une explication à son plan asymétrique par rapport à l'axe médian du théâtre⁷.

Par contre, la façade en demi-cercle, sauf dans le prolongement de la parodos est, ne présente aucun contrefort à fonction statique ; en effet, les reliefs qui encadrent les entrées des parodoï et vomitoires ouest sont plus des pilastres à fonction décorative que des appuis. Aucune autre altération d'ordre esthétique ou structurel ne vient interrompre la linéarité du mur extérieur de l'hémicycle.

5. *Orchestra* ou aire plane suivant la terminologie adoptée par F. Dumasy, « Les édifices théâtraux de type gallo-romains, essai de définitions » dans *Latomus*, 34, 1975, p. 1014.

6. « Château des fades » ou des « fées » est le toponyme employé pour désigner le seul mur s'élevant au-dessus de terre avant les premières fouilles. Voir sur le sujet, M.G. de LAURIÈRE, « Le théâtre romain du bois des Bouchauds commune de Saint-Cybardeaux (Charente) » dans *Bull. de la Soc. Arch. et Hist. de la Charente*, 4^e série, 1876, p. 264.

7. Voir fig. 26 et 27.

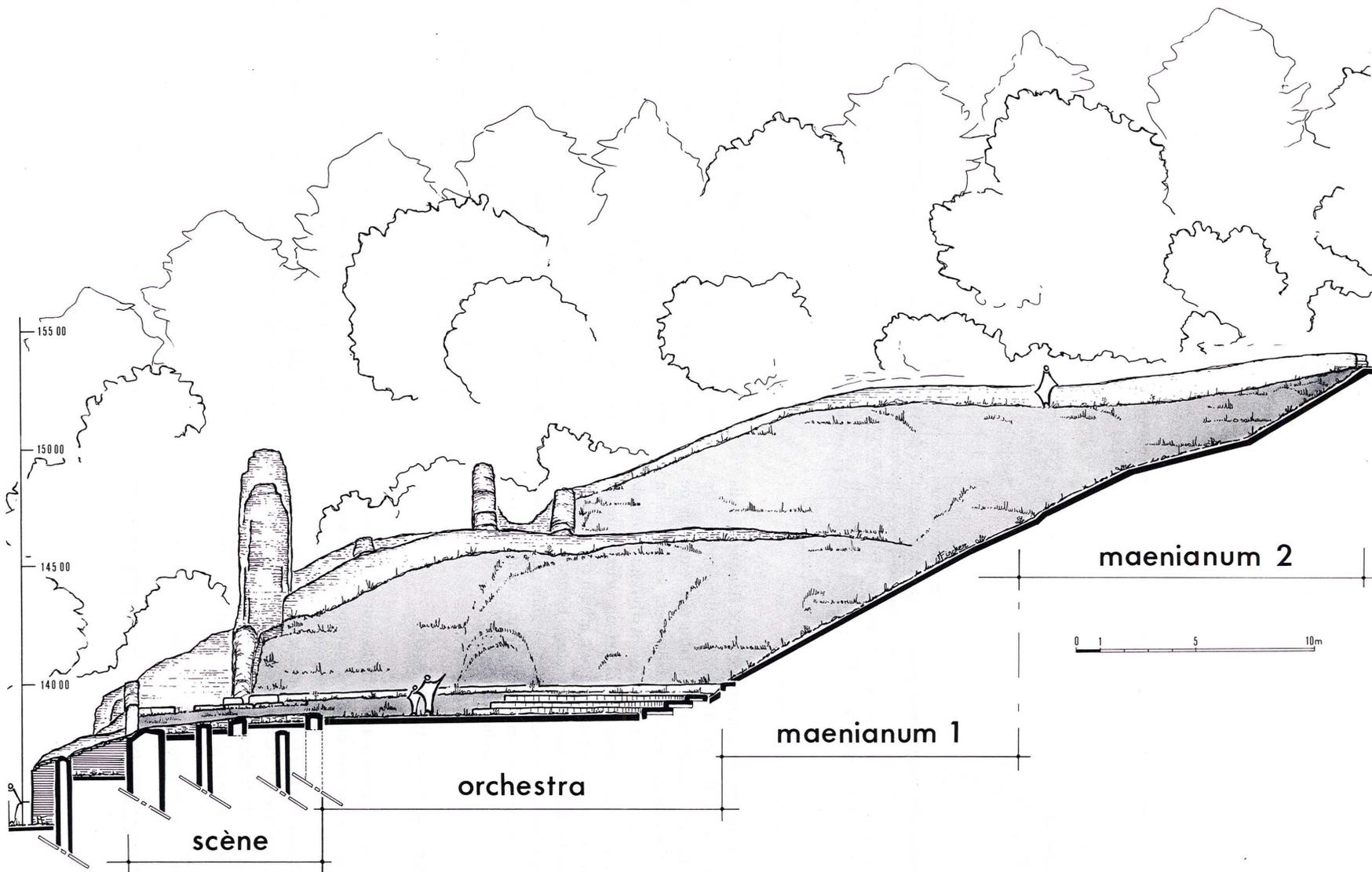


Fig. 6. — Coupe nord-sud suivant l'axe de symétrie du théâtre. Ech. 1/250. M.F.

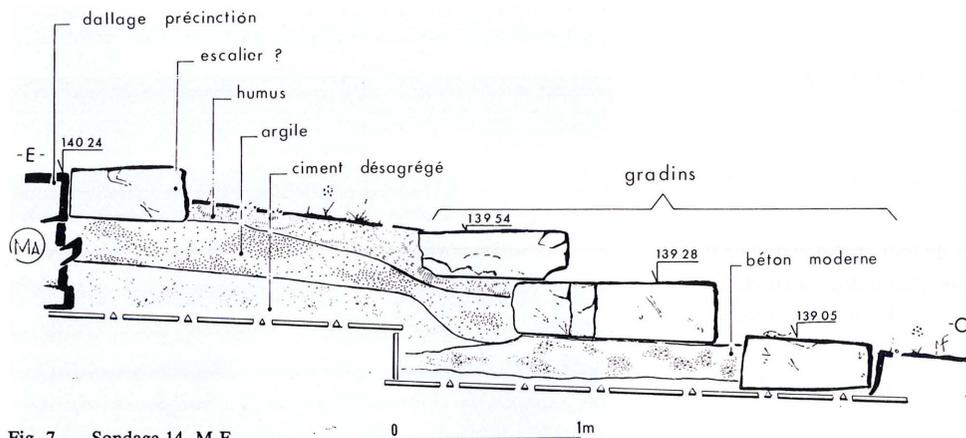


Fig. 7. — Sondage 14. M.F.

LA CAVEA (fig. 6 et pl. I hors-texte).

Divisée en deux demi-couronnes concentriques appelées sur le plan *maenianum* 1 et *maenianum* 2, la *cavea* est limitée en bas par un muret dont les vestiges circonscrivent l'*orchestra*, le mur A, et en haut par la façade du monument, le mur C. Un troisième mur, le mur B, apparent dans la moitié est de la *cavea* et à proximité du vomitoire et de la parodos ouest, matérialise la séparation de la *cavea* en deux zones de largeurs sensiblement équivalentes.

Le premier mur de précinction ou mur A.

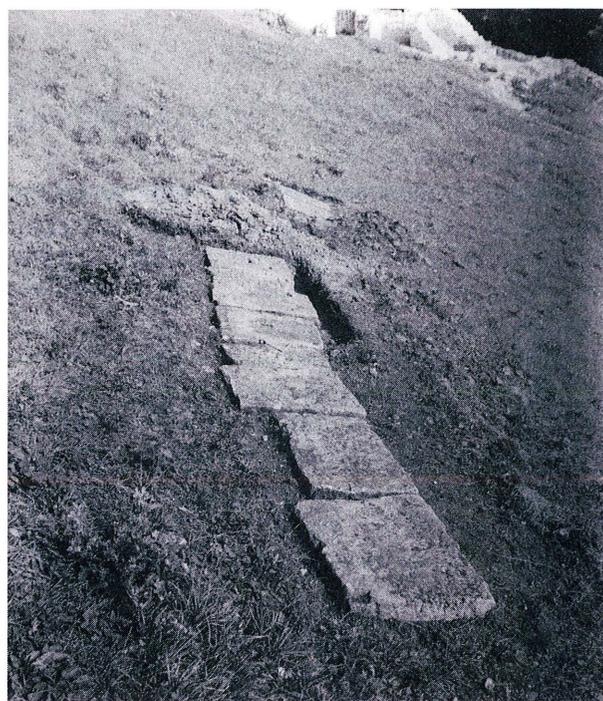
Le mur A a été retrouvé sur tout son périmètre et parfaitement dégagé en limite est du sondage 14⁸ : une rangée de dalles (l = 0,5 m, p = 0,5 à 0,7 m et h = 0,22 à 0,27 m) taillée dans un calcaire à grain fin⁹, repose sur une structure d'assez mauvaise facture composée d'argile et de moellons bruts de divers calibres (fig. 7). Sous cette couche hétérogène court un rang de moellons grossièrement équarris, seul vestige probant de l'élévation antique du *podium*.

Les photographies publiées par le Père C. de La Croix montrent le dallage en arc de cercle qui matérialise ce mur et implique une allée de circulation sur ou contre ce mur. Pour le retrouver, nos recherches ont porté sur quatre points dont trois ont en même temps été choisis pour découvrir le départ d'éventuels escaliers (sondages 14, 35, 36, 37).

Des doutes subsistent quant à la réalité antique de ces escaliers d'accès à la *cavea* depuis l'*orchestra*.

Le deuxième mur de précinction ou mur B.

Le mur B, repéré sur 13,70 m de long au-delà du vomitoire est, mesure 0,95 m de large ; son élévation se compose de deux parements de moellons (1 à 2 assises sont conservées)

Fig. 8. — Huit dalles ou gradins au nord-ouest du second *maenianum*. M.F.

emprisonnant un blocage constitué de pierrailles noyées dans un mortier de chaux très dur qui fut coulé au fur et à mesure de l'élévation des parements. Les fondations ont été reconnues à la limite de la zone découverte : sur un conglomérat de grosses pierres informes reposent trois à quatre rangées de moellons bruts d'extraction liés par un mortier de chaux. Le mur a été bâti au-dessus, 5 à 10 cm en retrait par rapport à l'aplomb de la fondation.

D'autre part, sur le second *maenianum*, à l'ouest, reposent huit grandes dalles accolées (fig. 8) légèrement enterrées que nous avons nettoyées et en partie dégagées. Certaines d'entre

8. Voir fig. 7.

9. De même matériau que les trois gradins de l'*orchestra*.

elles présentent un trou de levage. Elles suivent la courbe de niveau dans le sens de leurs longueurs et leurs dimensions varient de 0,58 m à 0,86 m pour leur longueur et de 0,40 m à 0,80 m pour leur largeur. Un sondage de 2 m × 0,50 m, profond de 0,45 m, oblige quelques observations :

— Les dalles ont été calées en bas de pente par de petits cailloux en calcaire. Calage antique ou moderne ?

— Au sud, c'est-à-dire au-dessus de leur inclinaison sur la pente, une mince couche de calcaire pilé blanc, à quelques centimètres sous la surface du sol, semble indiquer que ces dalles ne sont pas sur leur lit originel de pose.

— Au nord, on retrouve l'argile vierge qui constitue la *cavea*.

Le mur extérieur ou mur C (sondages, 1, 18 et 34).

De facture semblable à celle du mur B, mais dans un meilleur état de conservation (fig. 9), l'élévation du mur C délimite le périmètre de la *cavea*.

Nous nous sommes attachés à la vérification de trois points qui sont tous liés au mur de clôture mais sans rapports directs entre eux, sinon qu'ils peuvent nous aider à comprendre certains problèmes de circulation dans la partie supérieure du théâtre.

1° Existait-il une entrée au sommet du bâtiment ?

2° Le problème des rampes d'accès latérales.

3° Peut-on envisager un déambulatoire (et pourquoi pas sous galerie) le long du mur extérieur, côté *cavea* ?

1° Le mur C s'interrompt au niveau de l'axe médian du théâtre par une brèche large de 11,82 m : le Père C. de La Croix l'avait interprétée comme l'arrachement d'un seuil¹⁰.

Après décapage de la terre végétale, une sorte de hérisson de pierres non taillées, sans liant apparent, fut mis à découvert sur une distance de 11,50 m. Il occupe tout l'espace entre les deux arrêts du mur. Nous en avons profité pour dégager la couche superficielle à l'extérieur du mur vers le sud, sur une largeur d'environ 1 m. On a alors rencontré une mince couche de calcaire pilé contenant quelques pierres et fragments de tuile qui suggère une zone de démolition (fig. 9).

Une fouille plus profonde, de l'autre côté du hérisson, sur son rebord nord, a permis d'établir une stratigraphie :

— Sous les pierres, une couche de mortier de 0,10 m.

— En dessous, une couche de terre et de cailloux.

— Enfin, un blocage de grosses pierres qui forment la semelle de fondation débordant légèrement vers le nord.



Fig. 9. — Sondage 18, décapage de la brèche du mur C dans l'axe du théâtre. M.F.

Aucune structure trouvée sur place ne peut, pour l'instant, prouver l'existence d'un seuil : ni trace de gonds ni pierre de seuil n'ont été décelées. En fait, il faudrait fouiller les fondations du mur sur une distance plus importante vers l'est et vers l'ouest pour contrôler si on a bien la même disposition stratigraphique partout ou si la zone actuellement explorée présente des différences notoires avec le reste du mur.

Le matériel archéologique exhumé, très pauvre (quelques tessons de céramique commune) n'est d'aucun secours.

2° Les rampes d'accès.

En saillie contre le flanc ouest du mur périmétral C, on observe une structure construite pour limiter une **rampe ou un escalier**¹¹ : il s'agit de deux murs perpendiculaires dont le petit côté qui s'appuie contre le périmètre de l'édifice est renforcé dans le sens de la pente par un contrefort. Si l'élévation de la façade semi-circulaire et celle de la rampe semblent étroitement liées par l'appareil en besace des chaînes d'angle, les fondations sont contiguës et diffèrent par leur composi-

10. Père C. de La Croix, p. 63.

11. Nous reprenons ici l'hypothèse déjà formulée par le Père C. de La Croix, p. 74.

tion (fig. 10) : alors que les murs de la rampe reposent sur un entassement hétérogène de pierres, celui de la façade de la *cavea* est parfaitement bâti : une tranchée creusée dans l'argile claire jusqu'à la cote 148,84 m a été comblée par couches horizontales au moyen de moellons bruts d'extraction ; cette fondation se termine à la cote 149,75 m par une semelle composée de pierres plates et de mortier qui débordent de 10 à 15 cm l'aplomb de la fondation. Au-dessus, l'élévation du mur se compose de moellons grossièrement équarris disposés en assises horizontales de 10 à 12 cm d'épaisseur qui coffrent le blocage. Par contre, la fondation de la rampe et de son contrefort est plus rustique : des pierres informes liées par un mortier terreux ont été tassées dans une fouille dont le fond se situe au niveau de la semelle débordante du mur C. Ces différences de système constructif attestent un décalage dans le temps entre la mise en œuvre respective de ces fondations et l'antériorité du périmètre du théâtre sur la rampe ; mais aucun indice ne nous a permis d'en dater les constructions en chronologie absolue ¹².

Symétriquement à cette rampe par rapport à l'axe du théâtre, un massif, envahi d'herbes et de ronces, suggère à l'est une structure semblable à la rampe ouest ¹³.

On s'interroge encore sur la réalité antique des deux rampes d'accès latérales, hypothèse avancée par C. de La Croix. Faute de preuves contraires, nous acceptons leur bien-fondé. Elles auraient permis aux spectateurs d'accéder plus facilement aux gradins supérieurs, évitant ainsi aux citoyens de se mêler aux esclaves et aux classes pauvres qui occupaient généralement les hauteurs des édifices de spectacle.

3° Un déambulatoire ?

Enfin, l'idée d'une circulation dans la zone la plus haute du théâtre nous a conduits à rechercher un hypothétique cheminement (avec galerie ?) le long du mur sommital, côté *cavea*. Un sondage rapide (n° 34) n'a rien révélé qui puisse faire croire à une telle éventualité dont nous conservons néanmoins l'hypothèse argumentée par la présence même des deux rampes.

LES VOMITOIRES (fig. 11 et pl. 1 hors-texte)

C'est une des parties du théâtre les plus amplement et les plus récemment restaurées. Il fallait en vérifier les fondations.

Ils limitent généralement la zone gazonnée du *maenium* 2. Légèrement dissymétriques par rapport à l'axe du théâtre, ils diffèrent aussi l'un de l'autre par leur organisa-

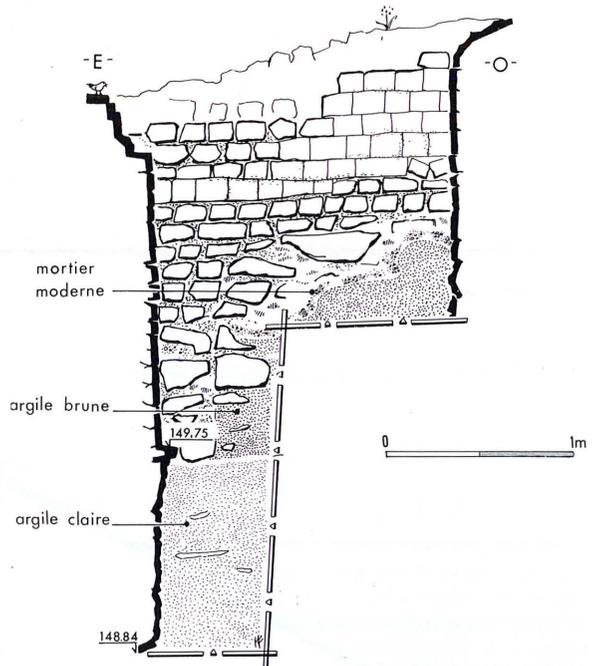
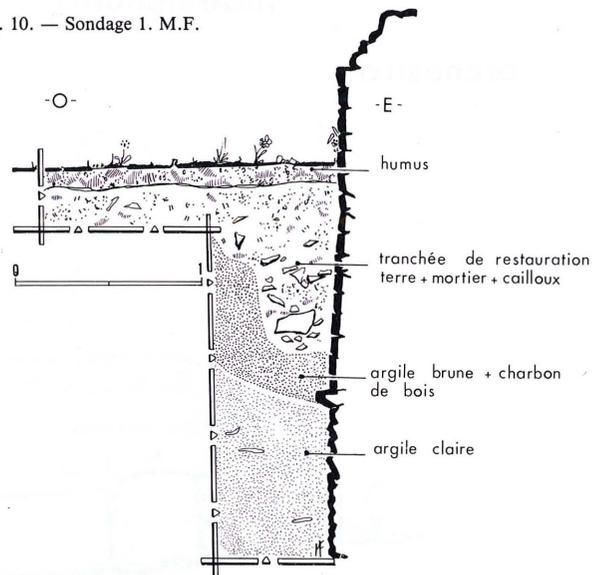


Fig. 10. — Sondage 1. M.F.



tion spatiale et leur mode constructif respectifs.

Le vomitoire est dessiné sur un schéma symétrique par rapport à son propre axe médian. Son plan délimite deux espaces en continuité l'un avec l'autre : une pièce plus longue que large (6,34 m x 2,67 m) dont les longueurs présentent chacune un renforcement en demi-cercle ¹⁴ se poursuit sans transition par un couloir de 5,49 m de long et 1,40 m de large

12. Ce décalage peut être d'un jour ou de plusieurs années.

13. Parfaitement dessinée sur la planche II de l'ouvrage du Père C. de La Croix, aucun doute n'est à émettre quant à sa réalité architecturale.

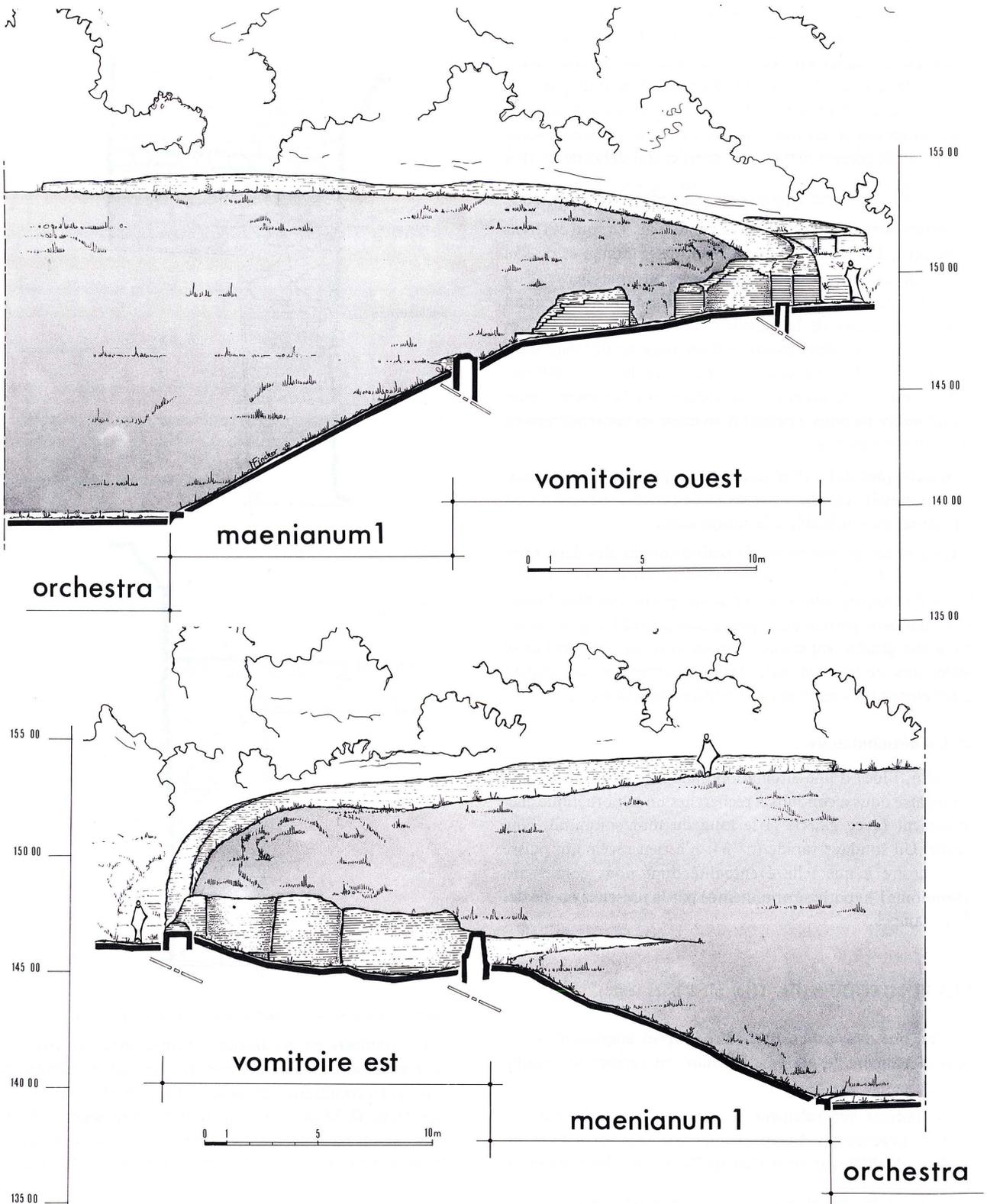


Fig. 11. — Coupes sur les vomitoires est et ouest. Ech. 1/250. M.F.

jusqu'au mur B annulaire intermédiaire. Les parements de ces murs d'assez bonne facture sont en partie l'œuvre de restaurations modernes : rebâti ou simplement consolidés à l'aide d'un mortier de chaux, nous ne sommes en mesure de distinguer les zones antiques des remaniements de J. Gontier¹⁵ et des restaurations du Père C. de La Croix¹⁶ que dans la moitié est du petit hémicycle sud où les moellons avec leurs parements dressés en chevron sont, sans équivoque, des restaurations du début du siècle : en effet, nous verrons qu'au théâtre le dressage des moellons en chevron est réservé aux pierres des chaînes d'angle et que partout ailleurs les moellons, avec leur têtes grossièrement équarries, sont plus petits (12 à 15 cm de long)¹⁷. Sous ces murs parementés, les fondations des parois latérales du vomitoire sont formées d'un blocage de grosses pierres liées par une terre argileuse dont le niveau bas s'abaisse d'est en ouest. Mieux bâtie, la fondation du mur de façade se compose de blocs équarris et liés par un mortier de chaux terreux¹⁸ ; cet ensemble repose sur une semelle de sable et de mortier à 1,46 m sous l'assise supérieure du parement intérieur. A aucun endroit n'a été décelé le niveau du sol antique mais, d'après la cote du seuil situé sur le mur de façade (146,71 m), il devait se trouver 2 m au-dessus du sol actuel du vomitoire.

Le vomitoire ouest présente lui aussi une symétrie de plan par rapport à son propre axe médian. Semblable dans son ensemble au vomitoire ouest, il diffère dans le détail par ses dimensions et l'existence de deux seuils latéraux. Tout comme pour le vomitoire ouest, son plan se divise en deux espaces contigus : une pièce plus longue que large (7,02 m × 2,97 m) avec un renforcement en arc de cercle dans chacune des parois latérales se poursuit vers l'est par un couloir long de 4,11 m et large de 1,42 m dont l'élévation des parois radiales s'interrompt 2,82 m en retrait du mur annulaire B. De grandes dalles en calcaire fin sont encastrées horizontalement entre la fondation et l'extrémité est de l'élévation des murs radiaux : vestiges probables de seuils ou escaliers latéraux qui reliaient le vomitoire au *maenianum* 2. Quant à la composition des murs, il est, ici encore, difficile de distinguer ce qui, dans les parements, est antique, restauré ou consolidé : les joints en creux entre les pierres, exécutés

au mortier de chaux, sont modernes et les chaînes d'angles en partie rebâties. Seuls les parements des hémicycles de facture parfaitement semblable à celle des murs antiques de la scène et du « château des fades »¹⁹ sont romains : de petits moellons longs de 15 cm environ et hauts de 10 à 12 cm coffrent un remplissage composé d'un tout venant de pierrailles lié au mortier de chaux. Le mur annulaire C de façade est interrompu dans l'axe du vomitoire par un passage de 2,71 m de large : ce seuil situé à la cote 148,68 m est limité vers l'extérieur par une marche en pierre d'une vingtaine de centimètres de haut ; les restaurations attestées dans les sondages²⁰, par la présence de mortier moderne jusqu'à l'arase des fondations²¹, ne nous permettent pas d'affirmer si ces marches ont été restituées par les restaurateurs d'après des indices découverts au cours de la fouille ou si elles n'ont été mises en œuvre que pour faciliter la visite du touriste contemporain²². D'autre part, si, au sud, l'arrachement du mur au-dessus de la fondation et sa restauration sont trop évidents pour que l'on puisse restituer en toute vraisemblance un passage latéral, au nord, l'ouverture se poursuit sans conteste par un couloir qui conduit à une petite salle dont la fonction reste indéterminée. Deux autres locaux divisent l'espace compris entre vomitoire et parodos ouest : inaccessibles, il s'agit probablement de simples caissons qui participent à la retenue des terres de remblais de la *cavea*. C'est d'ailleurs aussi l'interprétation qu'il faut adopter pour les deux pièces closes qui divisent radialement l'espace compris entre vomitoire et parodos est.

LES PARODOI (pl. I et II hors-texte)

Quant aux deux parodoi²³ disposés symétriquement par rapport à l'axe du théâtre, leurs plans se ressemblent sans être parfaitement identiques mais leurs fonctions diffèrent totalement.

La *parodos est*, dont aucune trace de porte ni de seuil dans le mur de façade ne nous autorise à lui attribuer une fonction de distribution, se divise à l'heure actuelle en deux espaces : le premier contigu à l'*orchestra* est un rectangle (14,72 m sur

14. M. G. DE LAURIÈRE, p. 271-272 y voit l'emplacement pour une statue ou encore pour le « contrôleur » de tessères, mais nous adopterons de préférence sa troisième hypothèse : les renforcements en demi-cercle sont chargés de contrecarrer les poussées des remblais sur les murs radiaux du vomitoire.

15. J. GONTIER, inventeur du site et premier fouilleur s'est servi, à cet endroit, des structures antiques pour y installer un cellier. Sur le sujet Père C. de La Croix, p. 67.

16. Père C. de La Croix, P. 37.

17. Voir la technique de construction.

18. La fondation du mur de l'hémicycle a été décrite avec celle de la rampe en saillie ouest.

19. Voir note 6.

20. Voir sondages, 2, 3, 5.

21. Ces fondations ont été observées au pied du petit hémicycle sud : elles se composent, sur 0,85 m de haut, d'un blocage de pierres dont les plus grosses font 0,35 m d'épaisseur, liée seulement par de l'argile.

22. Trop remanié par les restaurations successives, il ne nous reste aucun vestige probant du sol antique.

23. Nous verrons plus loin que le terme de *parodos* est employé abusivement à l'est, la fonction de cet espace étant celle d'un *parascaenium*.

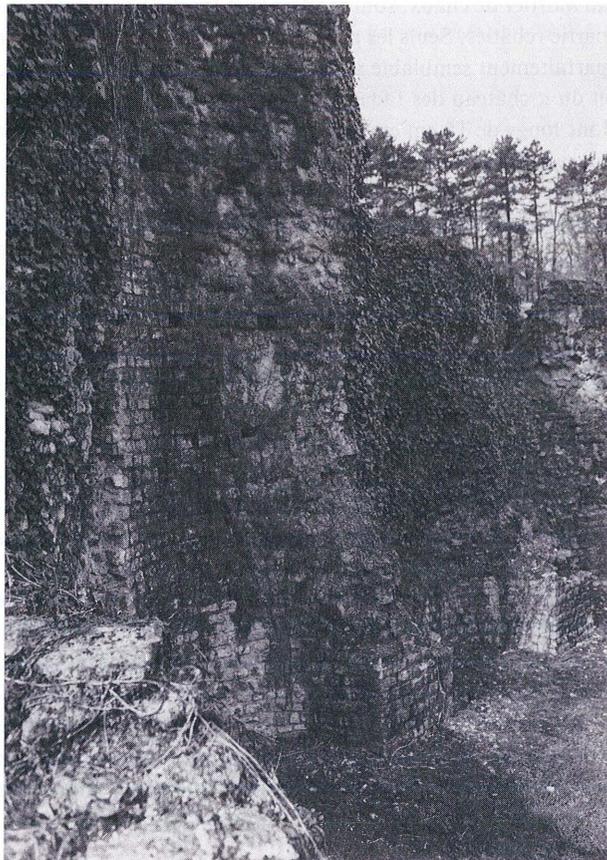


Fig. 12. — Le « Château des fades » : trous de boulin. M.F.

3,92 m) dont les petits côtés s'interrompent sur 1 m de large comme il en serait pour des portes, et le second, tracé lui aussi sur un plan approximativement rectangulaire (10,98 m sur 3,98 m) présente trois renforcements en demi-cercle de 1,21 m de rayon dans son mur limitrophe sud. Ce mur, plus communément connu sous le nom de « château des fades » ou « des fées », dépasse le sol actuel de 11,32 m. C'est la seule élévation du théâtre où la **technique de construction** apparaisse clairement ; le parement est assisé horizontalement : les moellons de calcaire sont de petite taille (10 à 12 cm de haut sur 15 cm de long) et taillés en dépouille (15 à 20 cm de profondeur). Alors que les lits et joints sont grossièrement réglés, les angles des trois petits hémicycles sont relativement vifs et se retournent d'équerre : les moellons qui en composent la structure sont plus longs que ceux réservés à l'usage courant (20 à 45 cm) et disposés en quiconce, leur parement est dressé en chevrons exécutés au taillant²⁴. Ce

24. Ce ravalement est ici très érodé mais dans la fouille de la scène on a pu observer la finesse de l'exécution sur le parement des murs enfouis depuis l'abandon du théâtre (fig. 15).

25. Lorsque le parement a disparu, on note la succession des couches horizontales, du remplissage, composées de pierrailles, de même matériau que les moellons et de même épaisseur que les assises du parement.

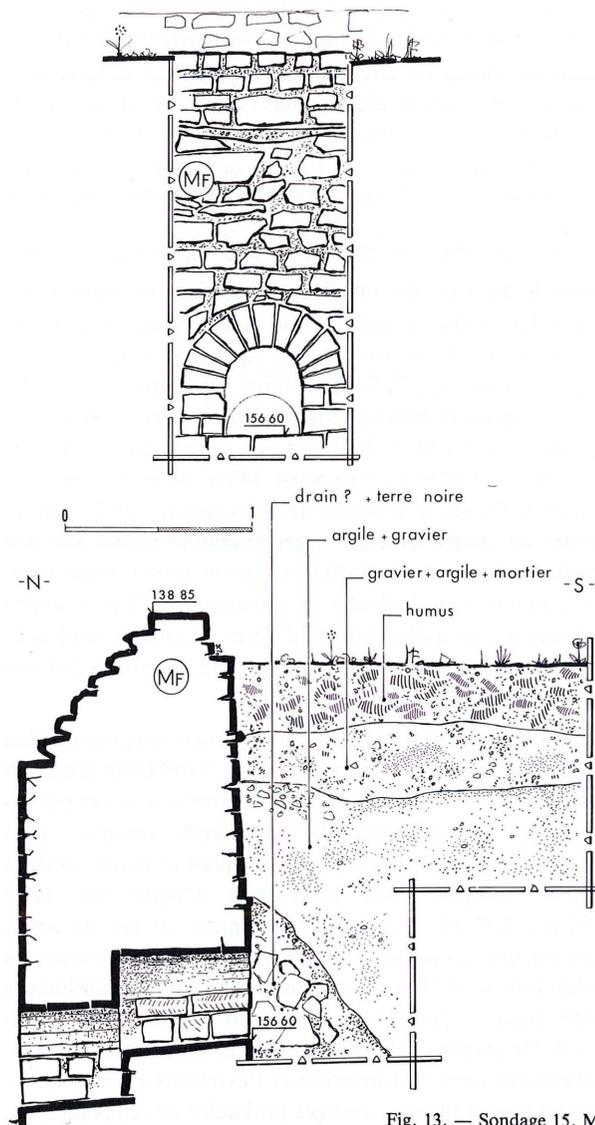


Fig. 13. — Sondage 15. M.F.

parement coffre le remplissage²⁵ coulé assise par assise : preuve en est la succession des couches horizontales composées de pierrailles, de même matériau que les moellons, liées par un mortier de chaux très dur (fig. 12). Verticalement, toutes les dix assises, on observe des trous de boulin espacés de 50 à 80 cm : de même hauteur qu'une assise et large de 12 à 18 cm, l'ouverture est franchie en parement par un parpaing plus long que les pierres couramment utilisées (fig. 12). Ces trous traversent la totalité de l'épaisseur des murs, mais ne sont rigoureusement bâtis qu'en parement ;

dans le remplissage, il nous reste la trace (le négatif) du boulin. Nous sommes ici en présence de l'application de la technique de l'échafaudage à boulins traversants²⁶ : des pièces de bois étaient posées en travers de la maçonnerie et dépassaient de part et d'autre du mur pour recevoir le plancher de l'échafaudage sur lequel circulaient les maçons. Une fois la construction achevée, on retirait le boulin ou, si le blocage du mur le retenait, on le sciait au ras de la maçonnerie.

Les fondations n'ont pas pu être ici observées jusqu'à leur niveau le plus bas ; toutefois, le sondage 15 a fait apparaître la face interne du mur de façade rectiligne qui, comme celle de l'extérieur, se compose de petits moellons mal équarris et assisés horizontalement. A 2,50 m, sous le sol actuel de la parodos, la bouche d'un égout de drainage, qui traverse la totalité du mur F, a été mise au jour : un petit arc constitué de 11 moellons clavés parfaitement dressés franchit les 42 cm du chenal (fig. 13).

La parodos n'est accessible que depuis l'aire plane ; en conséquence, ne faudrait-il pas plutôt que parodos employer le terme *parascaenium* pour cet espace dont la fonction d'annexe de l'*orchestra*, et donc probablement du spectacle, est tout à fait assurée.

De plan semblable à celui de l'est, la **parodos ouest** nous restitue une moins grande élévation de mur antique (entre 0,2 et 4 m). Nous ne reviendrons pas sur la structure de ces parois qui est identique à celle observée à l'est mais seulement sur les quelques différences morphologiques qui les distinguent : entre les trois niches de la parodos ouest qui dessinent autant de renforcements d'un même rayon que ceux de l'est (fig. 14), de minces pilastres (10 à 14 cm en saillie) larges de 0,63 m ornent la façade intérieure sud de la parodos et la surface totale n'est ici divisée par aucun mur de refend. Le niveau du sol devait dans l'Antiquité se rapprocher de celui que nous connaissons aujourd'hui ; en effet, une pente régulière relie le fragment de seuil encastré dans le chambranle sud de la porte exécutée dans le mur de façade et le *podium* de l'*orchestra*.

L'ORCHESTRA (fig. 6 et pl. I hors-texte).

En dehors du sondage 33²⁷, nous avons procédé à trois

26. Appelé aussi échafaudage à « bascule », on en trouve une excellente restitution dans J.-P. Adam, *La construction romaine, matériaux et techniques*, Paris, 1984, p. 89 et p. 88, fig. 183. Cette technique de construction apparaît nettement sur le mur de la scène. A 1,60 m sous le sol actuel, nous avons, en effet, observé un trou de boulin parfaitement bâti. Sa présence atteste à cet endroit du remblaiement une mise à niveau en fin de construction seulement (fig. 15).

27. Voir fig. 1.

28. Il s'agit de pierres grossièrement taillées et partiellement enfouies sous la terre et la végétation. Nous n'avons pu définir avec certitude à quel état du théâtre elles avaient mises en œuvre mais probablement concurremment des trois gradins de la *proedria*.

décapages superficiels, ne retirant que la terre végétale, et à deux sondages profonds.

1. Contre la face sud du mur d'avant-scène (sondage 11) on a atteint la couche de calcaire pilé identique à celle qui recouvre la petite scène. Cette couche est interrompue le long du mur M1 (face sud) par la tranchée de fondation ou de restauration.

2. Dans la partie centrale de l'*orchestra* (sondage 12) on a reconnu la même couche de brasier sous la terre arable, donc à un niveau supérieur à celui de l'intérieur de la scène, mais qui disparaît à 5 m du mur d'avant-scène.

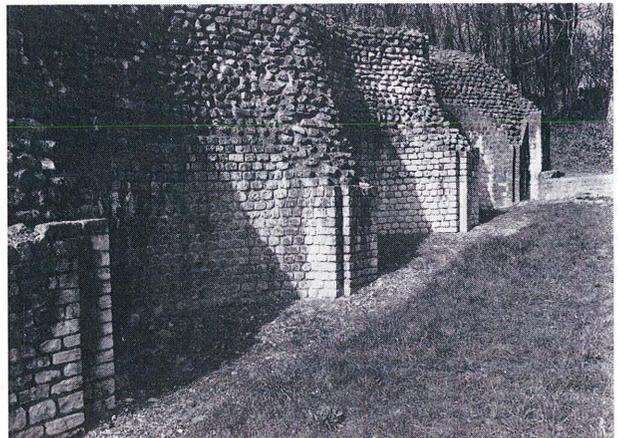
3. Enfin un décapage de 3,40 m × 0,75 m, à partir de la première rangée de gradins (sondage 13) a mis en évidence un hérisson de pierres calcaires sans qu'on puisse distinguer nettement s'il s'agit du rocher naturel en voie de décomposition ou d'une surface empierrée intentionnellement.

4. Les deux sondages profonds (38 et 39) nous ont permis de constater d'une part la restauration moderne du mur limite ouest de la parodos est et de retrouver sous 1,12 m d'argile une couche de cailloux mêlée à du sable et de l'argile dont la surface avoisine la cote 137,50 m.

De plan semi-circulaire, l'*orchestra* est limitée au nord par le mur de façade F et partout ailleurs par un muret annulaire (mur A). Les vestiges de quelques marches d'escalier relient l'*orchestra* actuelle au *maenium 1* en six endroits : à proximité des murs sud des deux parodoï, à 20° et 60° environ de part et d'autre de l'axe médian²⁸.

L'*orchestra* actuelle du théâtre des Bouchauds est différente de celle que l'on rencontre habituellement dans les théâtres romains : sa surface en est réduite par l'emprise de la scène et par les trois rangées de gradins. Disposées suivant un arc de cercle de 120° environ, concentriques au premier *maenium*, ces rangées se composent de pierres de rem-

Fig. 14. — Parodos ouest, les pilastres en saillie entre les trois hémicycles. M.F.



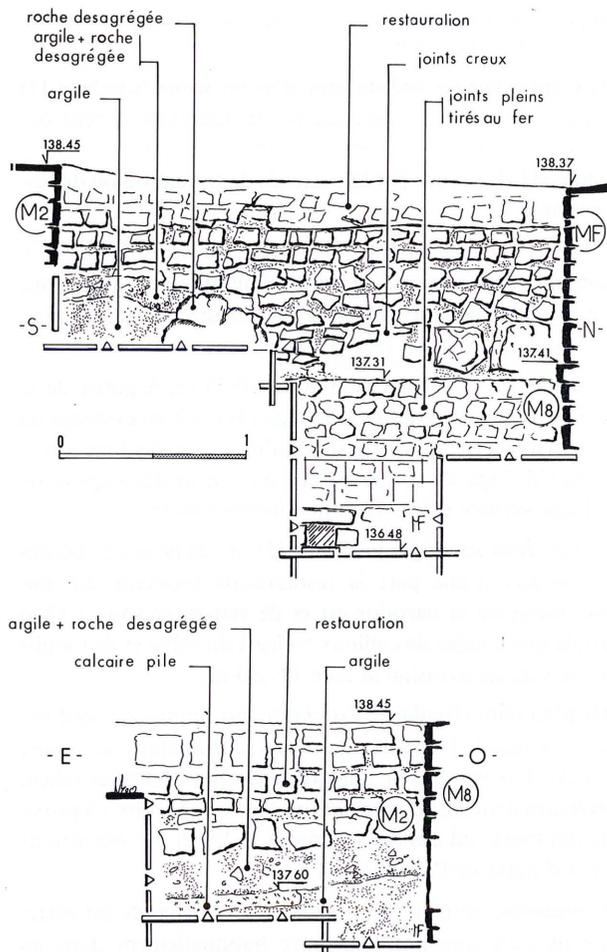


Fig. 15. — Sondage 24. M.F.

ploi²⁹ en calcaire à grain fin dont un certain nombre porte des inscriptions. La hauteur des pierres varie de 20 à 25 cm et leur largeur de 50 à 70 ; leur profondeur utile est de 75 cm. Des trous de louve³⁰ creusés au centre géométrique de leur surface permettent de les distinguer des dalles de restauration moderne qui ne présentent ni refoulement caractéristique ni gravure épigraphique.

Le sol de l'aire plane tel qu'il apparaît aujourd'hui rappelle dans l'ensemble le second état³¹. Empierré et recouvert d'une couche de brasier dans l'Antiquité, gazonné actuellement, il remonte en pente douce (4 ‰) de la scène aux trois gradins ; la différence de niveau effective entre l'arase du mur périmétal et le centre de l'*orchestra* antique est de 1,50 m. Cette disparité qui n'apparaît plus clairement aux

yeux du visiteur contemporain, du fait de l'enfouissement du *podium* sous les terres rapportées par l'érosion de la *cavea* depuis les restaurations du Père C. de La Croix, matérialisait avec force la distinction entre les deux espaces *orchestra-cavea*. Cette dénivellation était franchie par le public grâce aux escaliers ; mais avant leur adjonction et celle des trois gradins, l'*orchestra* n'était qu'une fosse profonde inaccessible aux spectateurs à l'image des arènes des amphithéâtres ou de l'*orchestra* de certains théâtres grecs, avec une partie de sa surface occupée par la scène.

LA SCÈNE (pl. I et II hors-texte).

Le résultat le plus spectaculaire de l'exploration récente fut sans conteste les découvertes que nous avons faites dans la *scène*. Elles nous ont permis la mise au jour d'un ensemble de murs qui prouvent l'existence d'une première scène, correspondant à un premier état du théâtre défini par C. de La Croix³². Mais cette partie de l'édifice semble avoir échappé à la vigilance de l'archéologue.

En effet, plusieurs sondages entre le *pulpitum* actuel (mur 1) et le mur longitudinal intermédiaire (mur 2) ont dégagé, à 0,40 m de profondeur, les premières assises d'un mur parallèle aux deux précédents. Ce mur (numéroté a) est construit en petit appareil. Long de 10 m d'est en ouest, il est en connexion avec deux autres segments (murs b et c) qui, eux, s'orientent exclusivement vers le nord. Le tout est presque exactement implanté de part et d'autre de l'axe de symétrie de la scène. Ces deux petits murs b et c, de même facture et de même hauteur que le mur a, se prolongent sous les deux murs de refend centraux de la scène (murs 8 et 9)³³.

Un sondage (n° 24) (fig. 15) au flanc est du mur 8, entre le mur 2 et le mur F, a montré une similitude d'appareil avec le mur b, mais uniquement pour les assises inférieures agrémentées de joints au fer. Au-dessus on a 1,10 m de mur construit en moellons à peine équarris et amplement restauré dans sa partie supérieure. A 0,70 m de profondeur, accolé au mur, est apparu un bloc en voie de désagrégation (?) de calcaire grisâtre : peut-être un reste de cuisson pour la chaux (on sait que plusieurs fours ont fonctionné au Moyen Âge).

Un autre sondage (n° 23) (fig. 16) entre les murs 2 et 3 — par ailleurs très rapprochés — a confirmé l'antiquité du mur 8. Les deux segments b et 8 ne forment donc qu'un seul mur, postérieurement coupé par le mur 2. Enfin, le mur 8 est le symétrique du mur 9.

29. Père C. de La Croix, p. 58-59.

Antiques, Saintes, 1978, p. 318, avaient été interprétés précédemment comme la trace laissée par le scellement des sièges, M.G. de Laurière, p. 281 et *idem* « Quelques mots sur le théâtre romain des Bouchauds », dans *Bull. Monumental*, 1877, XCIII, p. 774.

31. Pour les distinctions entre le premier et le second état, voir *supra*, p.

33. Pour la description détaillée des structures, cf. *les parodoi*.

30. Ces trous de louve parfaitement identifiés par L. Maurin, *Saintes*

« Quelques mots sur le théâtre romain des Bouchauds », dans *Bull. Monumental*, 1877, XCIII, p. 774.

32. Père C. de La Croix, p. 40, sq.

La fouille de cette scène a livré un remblai assez riche, où l'on a exhumé surtout de nombreux fragments d'enduit peint aux couleurs variées (bleu, blanc, vert, rouge, ocre) dont l'un portait un graffito de trois lignes où seule la ligne intermédiaire est lisible : MASSANI (fig. 17).

On a également recueilli quelques tessons de céramique commune, des clous, et au niveau inférieur de la fondation du mur a, sous la semelle, un beau fragment de céramique sigillée D 37 à décor de rosettes et cordelettes à gland qui alternent avec un motif à boucle (fig. 18). Au même niveau, une trouvaille inhabituelle dans un tel site nous a surpris : une hache polie (fig. 19). N'oublions pas que de tels objets étaient employés à des fins prophylactiques (selon J. Gomez de Soto³⁴) ou magiques. Il semble que la présence de cette hache est plus intentionnelle que due au hasard.

Le sondage 23 (fig. 16) a dégagé également le mur 3 sur 1,50 m de profondeur. Ce mur est d'une facture identique à celle du mur 8, mais il n'en est pas solidaire. Il fut donc monté postérieurement mais on peut considérer que ces deux constructions sont contemporaines. Nous ignorons aussi tout de leurs fondations.

On aurait donc ici une scène de petite dimension, plus conforme à ce que l'on trouve généralement dans les théâtres ruraux où l'espace scénique empiète largement sur l'orchestre.

Il nous reste encore à considérer la stratigraphie. Ce qui nous a frappé, c'est l'omniprésence d'une couche (0,15 m) de calcaire pilé jaune, le « brasier », qui recouvre les trois murs inédits. Nous la retrouverons d'ailleurs dans l'*orchestra*. On a cru d'abord à une couche de démolition, mais son épaisseur constante, son homogénéité, prouvent bien qu'elle ne fut pas déposée sans intention, comme si on avait voulu masquer un état antérieur. Elle s'est naturellement légèrement affaissée par endroits (fig. 20), mais son niveau (138,00 ± 0,20) par rapport à la surface ne varie guère. Elle symbolise pour nous la fin de la première époque du sanctuaire. Elle est elle-même recouverte d'un mince manteau d'argile et de terre contenant des fragments de tuile. Sous le brasier, les couches d'argile plus ou moins mêlées de sable et de terre se succèdent jusqu'à la dernière assise de fondation.

Le dégagement de l'angle formé par les murs a et c nous a obligés à élargir le sondage vers l'ouest, notamment le long du mur 1. On retrouve en effet sur le plan laissé par J. Gontier en 1883³⁵ les murs 2 et 3, mais ce qui ne pourrait être le mur 1 est interrompu en son centre sur une distance légèrement supérieure à la longueur de la petite scène. En faisant coïncider les plans du Père C. de La Croix et J. Gontier, on

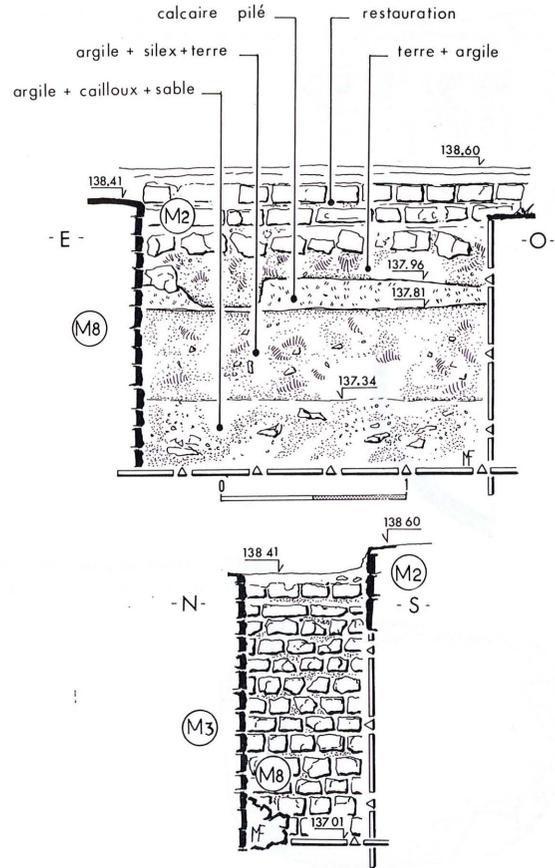
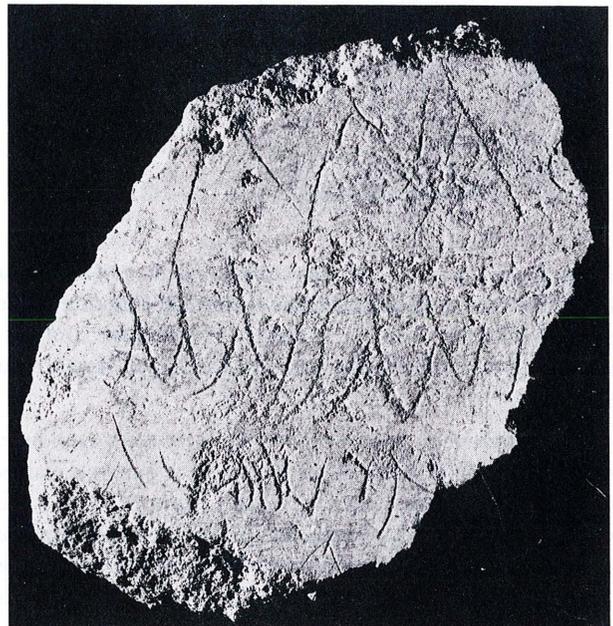


Fig. 16. — Sondage 23. M.F.

Fig. 17. — Un graffito : Massani. Cliché J.-M. Arnaud.



34. J. GOMEZ DE SOTO, communication orale.

35. J. GONTIER, p. 150.

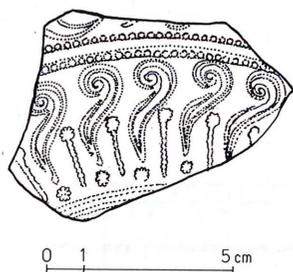


Fig. 18. — Fragment de Drag. 37 découvert dans la scène 1. Dessin Gilles Arcqué.



Fig. 19. — Hache de pierre découverte dans la scène 1. Dessin Gilles Arcqué.

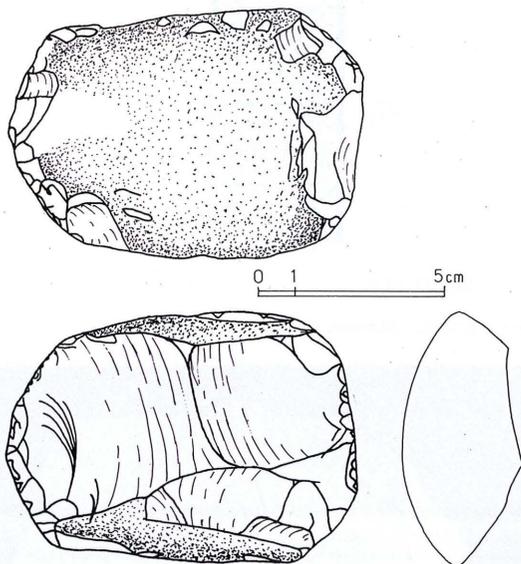


Fig. 20. — Coupe nord-sud sur le sondage 9. M.F.

Le mur 13 sous-jacent est très bien conservé (fig. 21). Il est fait de cinq rangées de moellons réguliers. Les pierres d'angle, allongées au double d'un moellon ordinaire, sont parfaitement agencées en besace. Ce mur repose sur une semelle de fondation constituée de pierres mal équarries noyées dans un mortier grossier et qui s'appuie sur un blocage de rognons de silex enrobés d'une argile fine et de sable.

L'arase supérieure est à 0,65 m de la surface actuelle et l'on n'y décèle aucune trace d'arrachement. D'autre part, la comparaison de ce mur avec ceux de la petite scène nous conduit à conclure à leur contemporanéité : même facture d'ensemble, même finition dans la taille des moellons, et surtout même niveau par rapport à la surface.

Nous avons cherché ensuite la confirmation de ce qui était rapporté sur le plan de J. Gontier, à savoir la présence d'un mur 14, exactement symétrique du précédent, à l'est de l'angle des murs a et b. Le sondage (n° 32) fut positif. La réplique de 13 est apparue rapidement. On a d'ailleurs pu constater que ces murs sous-jacents ne sont pas tout à fait alignés sur le mur 1. Le mur 14 diverge légèrement en empiétant sur l'*orchestra*.

Enfin, une dernière série de vérifications fut menée aux angles sud-est et sud-ouest de la scène actuelle. Au sud-ouest (sondage 26, fig. 22), le mur 13 est bien en place. Au sud-est, le sondage 30 a découvert l'angle des murs 14 et 5, tous deux antiques et non restaurés en dessous de la troisième assise de moellons.

Dans le sondage 29 (fig. 23), le mur 5 est accolé au mur F. Ce dernier compte sept rangées de moellons réguliers dans sa partie supérieure. Au-dessous, il s'élargit de 30 cm, formant

constate que ce mur tronqué correspond au *pulpitum* du deuxième état. Il fallait donc que le mur 13, rapporté sur le plan de 1883, fût sous le mur actuel 1. Le sondage 21 a permis de le découvrir légèrement décroché par rapport au mur 1.

La stratigraphie, apparemment bouleversée, s'explique : on aperçoit sous le mur 1 — qui ne comporte que trois assises de moellons et fut monté par les restaurateurs de 1906 — une couche de terre foncée rappelant la terre végétale, épaisse d'un demi-mètre. Cette terre fut vraisemblablement déposée pour la restauration du mur 1. Au-dessous, on retrouve la couche d'argile antique.

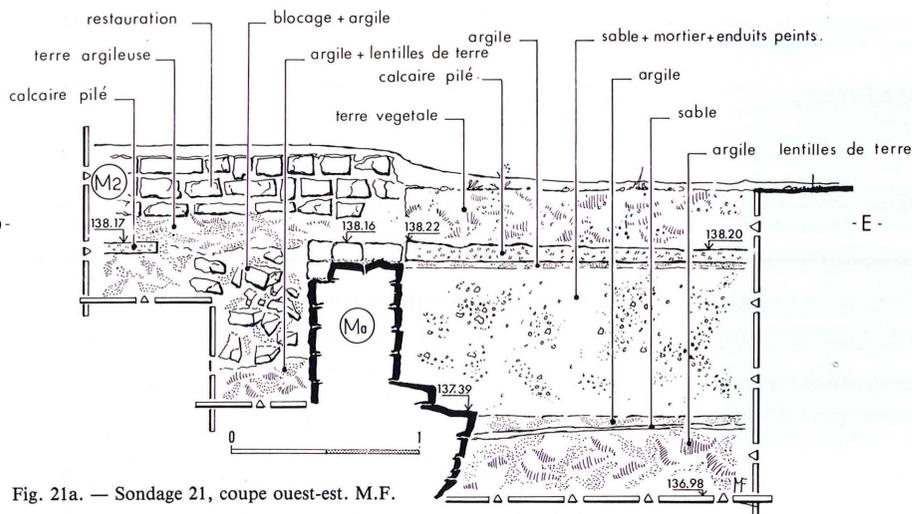


Fig. 21a. — Sondage 21, coupe ouest-est. M.F.

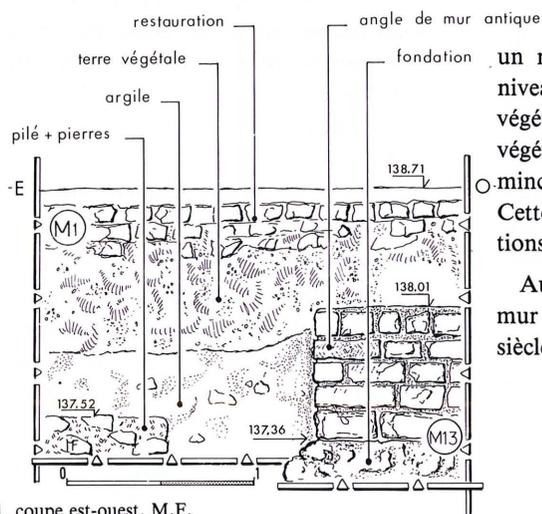


Fig. 21b. — Sondage 21, coupe est-ouest. M.F.

Fig. 22. — Vue du sondage 26. M.F.



un redant vers le sud. La stratigraphie s'étage sur trois niveaux de terre et d'argile sensiblement égaux ; la terre végétale est relativement épaisse : 0,30 m. Entre la terre végétale et la couche qu'elle recouvre, on distingue une mince couche de calcaire pilé qui s'arrête à 0,60 m du mur 4. Cette interruption est peut-être due aux travaux de restaurations modernes.

Au cours du sondage 23 (fig. 16), on s'est aperçu que le mur 2 était surtout le résultat des restaurations du début du siècle. Par rapport à ce que nous venons de découvrir, il

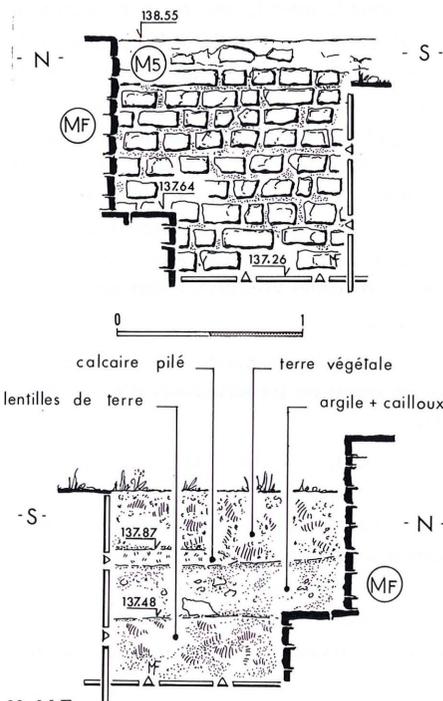


Fig. 23. — Sondage 29. M.F.



Fig. 24. — Les fragments de « caniveau » *in situ* dans le sondage 21. M.F.

s'est avéré que les murs 1 et 2 n'étaient pratiquement pas fondés, si ce n'est par un maigre blocage découvert juste au-dessous mais probablement antique. Nous avons donc voulu savoir si les petits murs de refend nord-sud de la scène actuelle avaient une assise de même type. Les sondages 28 et 31 ont confirmé notre impression : les murs 6 et 10 ne comportent, à leur base, qu'un simple blocage de gros cailloux non équarris d'épaisseur variable (0,30 m à 0,40 m) ; même constatation que pour le mur M1 dans sa partie centrale, côté ouest. Nous ne pouvions cependant nous contenter d'une vérification trop ponctuelle qui pouvait nous conduire à douter de l'authenticité de ces murs. Le sondage 33 a mis au jour, sous le mur 1, une paroi plus compacte constituée de grosses pierres non taillées. Ce blocage est antique car il est recouvert par le même brasier déjà rencontré sur les murs de la petite scène. Le fait est important dans la mesure où il nous permet d'expliquer les modifications qui ont abouti à l'état actuel de toute la scène : le Père C. de La Croix a retrouvé au cours de ses fouilles des fondations légères et peut-être « en pointillé » dont il a suivi le tracé pour ses reconstitutions. Les restitutions des murs de la scène sont donc conformes au dernier état antique découvert au début du siècle.

Il nous reste à signaler une autre découverte qui ne remet pas en question les structures d'ensemble de cette partie du théâtre.

Le sondage 21 (fig. 24) est occupé, dans toute sa partie ouest, par un amoncellement de pierres de grand appareil qui sont autant de tronçons de caniveaux en forme d'auge semblables à ceux qui sont déposés au pied du mur de scène (sondage 20). Très friables, ces éléments de caniveaux sont en calcaire blanc, le même que celui employé pour les fragments de sculpture découverts sur l'ensemble du site des Bouchauds.

36. Père C. de La Croix, p. 76, 77.

Trois tronçons d'inégale longueur mais de même largeur (0,63 m) ont été exhumés. Le plus petit, long de 1,48 m, était en connexion avec un second que nous n'avons dégagé qu'aux trois quarts, le reste s'enfonçant dans la paroi nord du sondage. Le premier bloc découvert, long de 1,80 m, était retourné sur les deux autres. Tous trois possèdent un évidement longitudinal de profil semi-circulaire et les faces de joints présentent un cadre d'anathyrose. Ces éléments de caniveaux sont mentionnés dans les notes du Père C. de La Croix³⁶. C'est pourquoi la couche de calcaire pilé qui s'étale sur toute la moitié est du sondage n'a pas été retrouvée. Pour quelles raisons cet ensemble chaotique repose-t-il à cet endroit ? Il n'est pas commode de savoir s'il a été déposé lors du remaniement de la scène, s'il est à sa place originelle ou s'il a été déplacé par des fouilleurs qui n'en ont rien dit. Peut-être aussi ces pierres étaient-elles réservées à la fabrication de la chaux comme en témoignent les restes de plusieurs fours décelés sur le site. Dans tous les cas, le gabarit de ces caniveaux ne correspond pas à ceux qui ont été construits sous la scène, comme on le voit dans le sondage 27 qui présente une petite canalisation (de direction sud-nord) à section carrée de 28,5 m de côté (fig. 25).

La fouille de la scène ouvre certainement les perspectives les plus passionnantes. Nous sommes évidemment loin de conclure définitivement.

La datation : elle n'a pu être proposée avec précision faute d'indices matériels suffisants. Aucune monnaie n'a été trouvée à l'intérieur de la scène. Seuls deux bronzes du Haut-Empire, très effacés et probablement du second siècle, ont

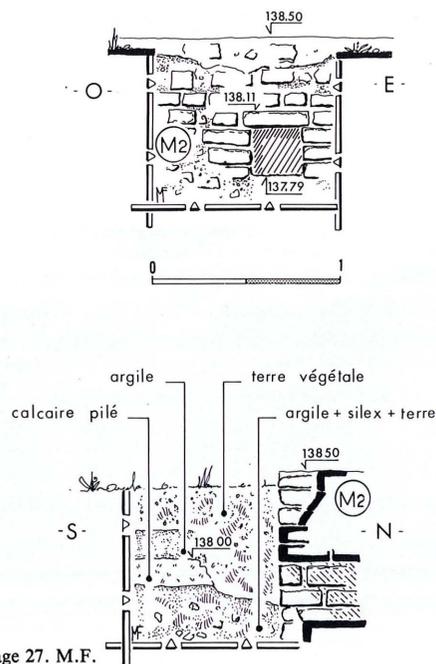


Fig. 25. — Sondage 27. M.F.

été retirés du sondage 33, posés sur le brasier. Nous ne savons pas si ces pièces étaient en place ou si elles ont été oubliées par les ouvriers du Père C. de La Croix. Quant à la céramique elle est peu abondante : 1 fragment de sigillée Drag. 17, un beau tesson de Drag. 37. C'est trop peu pour conclure, surtout si le dépôt qui les renfermait était un remblai. La céramique commune n'a pas non plus été très dense : quelques tessons indéterminables et sur les trois caniveaux, une vingtaine de fragments groupés mais provenant de vases différents dont la chronologie peut s'étaler sur trois siècles. On peut cependant conserver la datation absolue avancée par le Père C. de La Croix : premières constructions avant le II^e siècle ap. J.-C., et remaniement vers la fin du II^e siècle ou au début du III^e.

Le complexe *scène-orchestra* avec ses deux états successifs est certainement la zone la plus complexe du théâtre.

La petite scène I du premier état peut paraître étonnante si on la compare aux scènes des théâtres des grandes cités romaines³⁷ mais elle devient traditionnelle dans les édifices ruraux dont elle est un des attributs caractéristiques³⁸. Qu'elle s'inscrive dans la surface de l'*orchestra* tout en s'appuyant contre la *scaenae frons*³⁹, qu'elle soit en retrait⁴⁰ ou qu'elle recouvre ce mur⁴¹ comme au théâtre des Bouchauds, ses dimensions dépassent rarement 10 à 15 m de large sur 4 à 10 m de profondeur. Le déroulement des spectacles rendus dans l'enceinte des théâtres ruraux peut seul être à l'origine de la forme de la scène⁴².

Sans prétendre pour l'heure à une étude exhaustive sur ce type d'agencement des espaces réservés au spectacle, nous nous proposons d'essayer, à la lumière du théâtre des Bouchauds, et par comparaison avec d'autres théâtres ruraux, de rechercher quelle a pu en être la réalité architecturale et fonctionnelle. Déjà le contexte urbanistique dans lequel s'inscrivent les théâtres ruraux est original : *conciliabula* à vocation cultuelle et politique de romanisation, comme le suggère G. Ch. Picard⁴³ ou sanctuaire romain implanté sur un substrat religieux gaulois ? Si la fonction rituelle de l'ensemble du sanctuaire rural est attestée en maints endroits, celle du théâtre proprement dit est confirmée d'une part par la découverte de dédicaces associant en quatre endroits le *prosaenium*⁴⁴ et une fois le *theatrum*⁴⁵ à des divinités romaines, gauloises romanisées ou à un *sacerdos* et, d'autre part, par la configuration particulière de certains ensembles cultuels : lorsque le relief et l'occupation antérieure du site le permettaient, on a aligné le théâtre avec un temple⁴⁶. De plus, aux théâtres de Shönbühl⁴⁷ et de Lanzburg⁴⁸, les *scaenae frontes* sont arasées volontairement sur toute la largeur de l'*orchestra* afin que le spectateur découvre depuis sa place sur la *cavea*, en arrière-plan, la perspective d'un temple ; à l'un comme à l'autre tout embryon de scène a disparu⁴⁹ : cette observation rejette sur la seule *orchestra* la fonction spectacle.

Il nous semble par ailleurs que ce soit l'utilisation ordinaire de l'*orchestra* des théâtres ruraux. Diverses caractéristi-

37. Nous ne considérons certes par la scène du théâtre romain comme un attribut qui n'a pas évolué. Cf. P.E. Arias « L'evoluzione della scena del teatro romano » dans *Studi Romani*, XXII, 1974, p. 17 à 24, mais qui est toujours resté fidèle à sa vocation première énoncée par Vitruve, V 6, 5 *De architectura* « L'estrade se trouvera faite plus large que celle des Grecs : parce que (chez nous) tous les artistes jouent leur rôle sur (l'estrade de) la scène », d'après A. CHOISY, *Vitruve*, t. I, Paris 1971, p. 240.

38. Généralement notée comme « anomalie », il s'agit en fait d'un des éléments déterminants du « théâtre rural ». Voir sur le sujet G. PICARD, « Les théâtres ruraux en Gaule » dans *R.A.*, 1970, fasc. 1, p. 32, F. DUMASY, « Les édifices théâtraux de type gallo-romain, essai de définition » dans *Latomus*, 34, p. 1014, E. BOULEY, « Les théâtres cultuels de Belgique et des Germanies, réflexion sur les ensembles architecturaux théâtres-temples » dans *Latomus*, 1983, XLII, 3, p. 552 et B. BODSON, « Les théâtres ruraux gallo-romains entre la Somme et la Seine » dans *Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain*, XV, 1982, p. 180.

39. Telle la scène du théâtre de Cherré à Aubigné-Racan (pays de Loire) : C. LAMBERT et J. RIOUFREY, « Le théâtre gallo-romain de Cherré » dans *Province du Maine*, 81, p. 12 et 25 et celle du théâtre de Vendeuil-Caply dans l'Oise : G. DUFOUR, « L'orchestra du grand théâtre de Vendeuil-Caply (Oise) et son sacellum » dans *Revue Archéologique de Picardie*, n° 4, 1982, p. 145 sq ou encore celle du théâtre d'Arnières : F. BONIN, *Antiquités gallo-romaines des Eburoviques*, Paris, 1860, pl. II et III.

40. La scène du théâtre de Drevant (Cher) : G. MALLARD, « Le théâtre de Drevant » dans *Mém. soc. antiqu. Centre*, 1906, p. 13 à 159 et plus particulièrement p. 30, ou encore celle du théâtre de Sanxay : J. FORMIGÉ, « Le sanctuaire de Sanxay », dans *Gallia*, 1944, p. 95, ou celle de Valogne (Manche) : A. GRENIER, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, t. III, *L'architecture Ludi et Circenses*, Paris 1958, p. 961 et fig. 318.

41. La scène du théâtre de Lyons-la-Forêt (Eure) : M. A. DOLFUS, « Le théâtre "rustique" gallo-romain de Lyons-la-Forêt (Eure) » dans *Bull. Soc. Nat. Antiq. France*, 1970, p. 111 et 112, ou celle du théâtre de Berthouville : A. GRENIER, *Manuel t. III*, p. 958 et fig. 316.

42. G. Ch. PICARD, « La romanisation des campagnes gauloises » dans *La Gallia Romana*, Roma, *Accademia Nazionale dei Lincei*, 1973, p. 146 sq et sur le thème des *conciliabula* avant la conquête romaine C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, II Paris 1908, p. 59.

43. G. Ch. PICARD, *La romanisation*, p. 149.

44. A Eu (Seine-Maritime) une inscription associe le *prosaenium* à un *sacerdos* : M. MANGARD, « L'inscription dédicatoire du théâtre du bois l'Abbé à Eu (Seine-Maritime) » dans *Gallia*, 40, 1982, p. 35 sq ; A Nizy le Comte, Lucius Magius Secundus dédie le *prosaenium* au *numen* d'Auguste et d'Apollon CIL XIII, 2, 1 3450 cité par E. BOULEY p. 548 ; A. BITURG (Eifel-Rheinland) Lucius Ammatius Gamburgio dédie un *prosaenium* avec *tribunal* à Jupiter CIL XIII 1, 2, 4132 cité par E. BOULEY p. 549 ; A. WEDERATH-BELGINIUM, Publius Capitonius dédie un *prosaenium* au dieu local *Creto* et au *Genius* du *pagus* : A. HAFFNER, *Eine Keltisch-ïonische Siedlung an der Ausoniusstrasse* dans *K.J.* 10, 1970, p. 203-222 cité par E. Bouley, p. 548.

45. La dédicace de Tours Mirandes découverte par le Colonel Potut associe le *theatrum* au *sacerdos fédéral Nepos* dans *Gallia*, XXV, 1967, 2, p. 270 et *Bull. des Antiq. de l'Ouest*, X, 1969, p. 51.

46. Voir sur le sujet, les recherches d'E. BOULEY, p. 552, sq, à propos des sanctuaires de Ribemont sur Ancre, Champlieu, Avenche, Mandœuvre ou Vendeuil.

47. R. LAUR BELART, *Führer durch Augusta Raurica*, Bâle, 1966 et A. WILDBERGER dans *J.J.G.U.*, 54, 1968-69, fig. 7.

48. O. LUDIN et B. STRUCKEN dans *Ur. Schweiz* 29, 1965, p. 9, fig. 6, plan publié par E. BOULEY, p. 565, fig. 14.

49. A Schönbühl, F. FREY restitue néanmoins un *prosaenium* en bois. Cf. *Führer durch die Ruinen von Augusta Raurica*, Liestal, 1907, p. 33, sq.

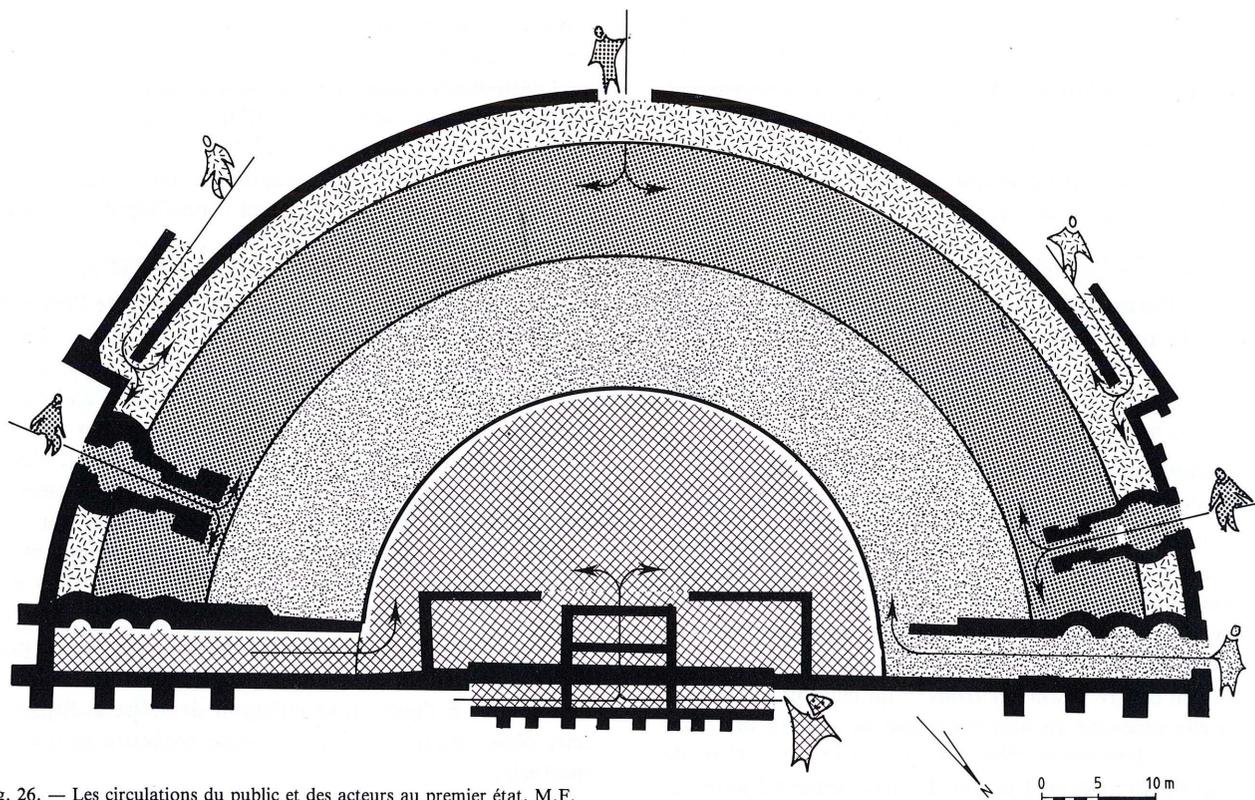


Fig. 26. — Les circulations du public et des acteurs au premier état. M.F.

ques en confirmant l'hypothèse : elle est souvent encaissée à l'image des arènes des amphithéâtres⁵⁰ et des portes la relie directement aux *parascaenia*⁵¹, dessous de scène⁵² ou *sacellum*⁵³ ; en outre, sa forme en demi-cercle outrepassé⁵⁴ ou en fer à cheval⁵⁵ et ses dimensions supérieures à celles des *orchestrae* des théâtres romains classiques⁵⁶ définissent une aire originale.

Pour en revenir à la scène, rappelons qu'à Eu⁵⁷ elle est limitée face à la *cavea* par cinq colonnes ornées de feuilles imbriquées soutenant l'entablement, support de l'inscription dédicatoire. Elle apparaissait donc aux yeux du spectateur tel un décor devant lequel se déroulait le spectacle.

Faut-il donc restituer sur les soubassements que nous intitulos petites scènes des théâtres ruraux un élément décoratif⁵⁸, peut-être l'image symbolique d'un édifice cultuel qui

participerait en une moindre mesure aux représentations de type allégorique, mythologique ou religieux données sur l'aire plane⁵⁹ ? Si une telle hypothèse, qui nous semble, à la lumière des fouilles⁶⁰ et des études récentes, la plus probante, devait s'avérer exacte, à quoi correspondent aux Bouchauds les murs en double L disposés symétriquement par rapport à la scène ? Arasés régulièrement à la cote 138,00 m, à 0,50 m au-dessus du sol du premier état, et de même facture que la « scène 1 » contemporaine, ne sont-ils pas les vestiges d'un enclos, sorte de péribole pour cet édicule rectangulaire ?

On peut donc d'ores et déjà imaginer qu'aux premiers temps du théâtre le spectacle se donnait sur l'*orchestra* (137,40 ± 0,10) plus profonde au moins d'un mètre par rapport au niveau actuel, les acteurs y accédant par le *parascaenium*

50. Pour ne citer que les exemples les plus patents : l'orchestra du grand théâtre de Vendeuil-Caply est profonde de 1,90 m : G. DUFOUR, « L'orchestra du grand théâtre de Vendeuil-Caply (Oise) et son sacellum » dans *Revue Archéologique de Picardie*, n° 4, 1982, p. 147 et 150 ; au théâtre de Cherré, la hauteur maximale conservée du podium est de 1 m. C. LAMBERT et J. RIOUFREY, p. 27 ; à Drevant et Sanxay la hauteur du podium dépassait 2 m : G. MALLARD, p. 44 et J. FORMIGÉ, p. 90 ; à Ribemont-sur-Ancre, probablement au premier état comme au second : J.-L. CADOUX, « un sanctuaire gallo-romain isolé : Ribemont-sur-Ancre (Somme) » dans *Latomus*, XXVII, 1978, fasc. 2, p. 354-355.

51. Au théâtre de Cherré à Aubigné-Racan : C. LAMBERT et J. RIOUFREY, p. 28 observent que les parodoi sont totalement fermés par le mur périmétral annulaire. Il en est de même au théâtre d'Avenche selon Th. SAVARY *Die Kaiserstadt Aventium*, Berne, 1964, p. 61 et de Schönbühl ainsi qu'aux Bouchauds à l'est.

52. Comme à Drevant : G. MALLARD, p. 30 ; à Sanxay, J. FORMIGÉ, fig. 28, ou même à Eu où les colonnes du *proscenium* reposent sur le sol de l'aire plane, M. MANGARD, p. 35, sq.

53. A Vendeuil-Caply : G. DUFOUR, p. 145, sq.

54. Par exemple à Alesia et Valogne : A. GRENIER, *Manuel*, t. III, p. 819 et fig. 271 et p. 959 et fig. 318 ; à Sanxay et Drevant : J. FORMIGÉ, p. 86 sq. et fig. 28 et G. MALLARD, p. 28 sq. et fig.

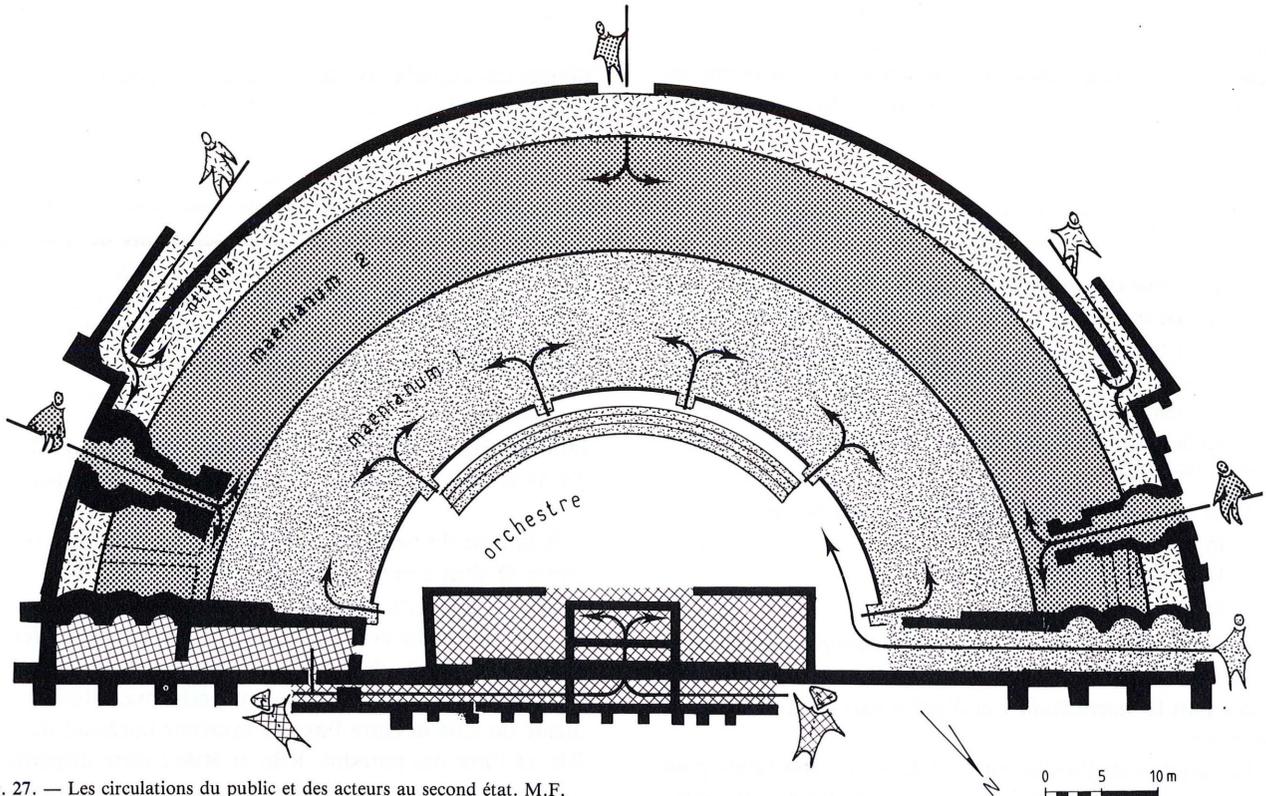


Fig. 27. — Les circulations du public et des acteurs au second état. M.F.

est ainsi que par la structure rectangulaire (scène 1) que le *postscaenium* reliait directement avec l'extérieur. Les spectateurs du premier *maenianum* n'avaient pour se rendre à leur place que la parodos ouest dont le mur limitrophe sud s'interrompait par un large seuil à proximité du *podium* de l'*orchestra* (fig. 26).

Lorsqu'en un deuxième temps on a surélevé l'*orchestra* pour y installer les trois gradins, l'aire réservée à l'évolution du spectacle se réduisit à la surface de la « scène 1 ». Celle-ci ne suffisant pas aux jeux scéniques, on utilisa pour substruction du nouveau *proscenium* les branches en L de « l'enclos » que l'on ferma dans l'axe du théâtre et suréleva au-dessus du sol de la nouvelle *orchestra* par une construction médiocre, composée de pierrailles jointoyées par un mélange d'argile et de terre, surmontée de moellons liés au mortier de chaux dont il nous reste en surface 1 à 3 assises

restaurées. Une grande scène longue de 35,56 m et profonde de 7,13 m se dessine alors devant les spectateurs. Pour en supporter le plancher on réduisit la largeur de moitié par l'adjonction dans le sens longitudinal d'une construction d'aussi mauvaise composition que celle précédemment décrite⁶¹. Quant aux petits refends perpendiculaires à la longueur, on a vu que le mur 7 était un caniveau maçonné (fig. 25) et que ni dans le sondage 28, ni dans le sondage 31 nous n'avons retrouvé en fondation les structures 6 et 10 maçonnées en surface : elles ont probablement été restituées par le Père C. de La Croix par analogie avec le caniveau qui a pour fonction l'évacuation des eaux de pluie récoltées par la *cavea* et l'*orchestra* du deuxième état.

D'autre part, la dissymétrie par rapport à l'axe médian de l'avant-mur F', façade du *postscaenium*, avec sa plus grande longueur vers l'est, peut s'expliquer par la volonté de relier

55. A. VENDEUIL-CAPLY : G. DUFOUR p. 116 sq. et figure dans *Gallia*, 39, 1981, p. 279, fig. 10 ; et Mandeur : A. GRENIER, *Manuel*, t. III, p. 806, fig. 263.

56. Voir forme et dimensions.

57. M. MANGARD, p. 35 et p. 36, fig. 2.

58. Suggestion faite par G. Ch. PICARD, « Les théâtres ruraux sacrés en Gaule » dans *Archéologia*, 28, 1969, p. 76.

59. Sur les représentations données dans l'enceinte des théâtres ruraux, cf. les hypothèses de F. DUMASY, « Les édifices théâtraux », p. 1018 ; G. PICARD, dans *R.A.*, 1970, p. 32 et E. BOULEY, p. 549, le rapprochement avec les spectacles dédiés en Grèce au culte de Dionysos.

60. La fouille du caisson délimité par les murs de la scène 1 a mis au jour une couche composée d'enduits peints de stucs désagrégés (cf. *infra*, p.). Ne serait-ce pas le résidu de l'élévation-décor, que l'on peut au vu de la composition imaginer en torchis. C. LAMBERT et J. RIOUFREY, p. 25, ont observé à Cherré « au moins derrière la construction rectangulaire » une couche à peu de chose près semblable (nombreux clous, enduits et tuiles).

61. Cf. la fouille.

entre elles les coulisses du spectacle : *parascaenium* et *post-scaenium* ; cette liaison, utile au premier état, devient indispensable au second lorsque l'*orchestra* se transforme en espace public isolant le *parascaenium* du lieu du spectacle (fig. 27).

ANALYSE FONCTIONNELLE DU THÉÂTRE

Le deuxième état qui apporta un grand changement au lieu du spectacle et aux accès du premier *maenianum* n'eut probablement aucune incidence sur les déplacements du public de la *summa cavea*, à moins que la construction des vomitoires ne lui soit contemporaine. Nous n'entrerons ici que dans le détail des *cheminements des spectateurs* du dernier état du théâtre (fig. 27).

Trois types d'accès se distinguent les uns des autres :

- la parodos ouest,
- les vomitoires est et ouest,
- les rampes est et ouest.

Aujourd'hui encore on accède à l'*orchestra* et au *maenianum* 1 par la parodos ouest et depuis l'*orchestra* on rejoint d'une part le *maenianum* 1 et d'autre part les trois rangs de *proedria*.

Les gradins de l'*orchestra* sont de pente trop faible pour avoir été utilisés tels quels ; ils ne permettent pas une position assise confortable mais on peut imaginer l'usage de sièges qui, posés sur les supports de pierre, auraient accueilli les spectateurs privilégiés des Bouchauds.

Le premier *maenianum* est limité en bas par un muret semi-circulaire (le mur A) franchi par six escaliers radiaux.

Mais nous ne possédons aucun indice qui puisse accréditer une hypothèse sur la manière dont les deux *maeniana* étaient aménagés pour accueillir les spectateurs.

Les deux *maeniana* étaient séparés l'un de l'autre par la hauteur du mur B sur lequel courait la precinction du *maenianum* 2. C'est sur ce mur que débouchaient les deux vomitoires chargés de relier l'extérieur à cette portion de la *cavea*.

Quant aux deux structures en saillie contre la façade, l'unique fonction que l'on puisse leur attribuer est d'enserrer une rampe ou un escalier de bois : hypothèse vraisemblable dans la mesure où nous restituons sur quelques mètres de large (5 m environ) au sommet de la *cavea* une aire plane légèrement surélevée par rapport aux dernières places du *maenianum* 2. L'absence de toute structure limitant cet espace côté

cavea nous incite à restituer une galerie en bois : cette hypothèse n'est d'ailleurs pas fondée sur la seule présence des rampes mais nombreux sont les théâtres romains où quelques vestiges architecturaux certifient l'existence d'un tel attique⁶².

Au théâtre des Bouchauds, la disposition des circulations du public est semblable à celle des nombreux théâtres romains et en accord avec les prescriptions de Vitruve⁶³. Elles n'en diffèrent que par le nombre réduit des travées radiales qui ne suffisaient certainement pas pour assurer une bonne fluidité dans les déplacements du public à l'entrée et à la sortie des manifestations théâtrales⁶⁴.

DIMENSIONS ET PROPORTIONS DU THÉÂTRE ET TRACE SUR LE TERRAIN (fig. 28 et pl. I hors-texte).

A la base du tracé, trois demi-cercles convergent vers un centre O situé contre la façade nord du mur M3 et en son milieu : le diamètre de base du théâtre est donc approximativement confondu avec l'axe médian des parodoi latéraux. Mais si le rayon de l'*orchestra* est constant, $rA = 22,31 \pm 0,05$ m, en revanche, celui du périmètre extérieur augmente de 3,04 m entre l'axe de symétrie nord-sud du plan, RB, et l'axe des parodoi, RBo et RBe ; cette disparité est inhérente au tracé de l'édifice sur le terrain naturel où seule la mesure du rayon RB perpendiculaire à la façade F s'intègre parfaitement dans le système métrologique adopté par le maître d'œuvre.

Sur le substrat accidenté, tel que nous l'avons analysé plus haut (fig. 2 et 3), on a implanté l'axe du théâtre suivant le thalweg sur lequel à l'aide de jalons on positionna le centre O et les points A, B, C, délimitant avec O les rayons des precinctions A, B et C (fig. 28). A la suite de quoi, à l'aide d'un cordeau, mais sans tenir compte de la pente du terrain, on matérialisa en biais par rapport à l'horizontale, successivement les trois rayons rA, RB, RC pour enfin tracer les trois demi-cercles. Mais la pente du terrain s'amenuise de l'axe du théâtre vers les extrémités du grand diamètre : l'angle formé par le cordeau et l'horizontale diminue quand on se rapproche du diamètre du théâtre (fig. 29). La longueur des rayons RCo et RCe mesurée horizontalement sur le diamètre du théâtre est égale à la longueur du cordeau tiré en biais entre le centre O et le périmètre extérieur suivant l'axe de symétrie du théâtre. La différence de niveau, entre O et le jalon supérieur C, correspond à la différence existant entre le redan de fon-

62. E. FREZOULS, « Aspects de l'histoire architecturale du théâtre romain » dans *ANRW*, II, 12, 1 (1982), p. 343 à 441.

63. A. CHOISY *Vitruve, De architectura*, Paris, rééd. 1971, p. 224, livre V, ch. III, 9 : « Les accès, il faut les disposer multiples et spacieux ; et les faire non pas conjoints les supérieurs aux inférieurs : mais, pour toutes les places continus et droits, sans rebroussements : de sorte que le peuple, lorsqu'il est congédié des spectacles, ne soit pas foulé ; mais qu'il ait, de toutes les places, des issues indépendantes (et) sans entrave. »

64. Mais le théâtre des Bouchauds n'est pas un cas particulier. La règle de fluidité des circulations n'est pas toujours appliquée aux théâtres ruraux ; A. Aubigné Racan, C. LAMBERT et J. RIOUFREY, p. 28, ou à Schönbühl, R. LAUR-BELART, fig. , seules trois travées radiales distribuent toute la *cavea*.

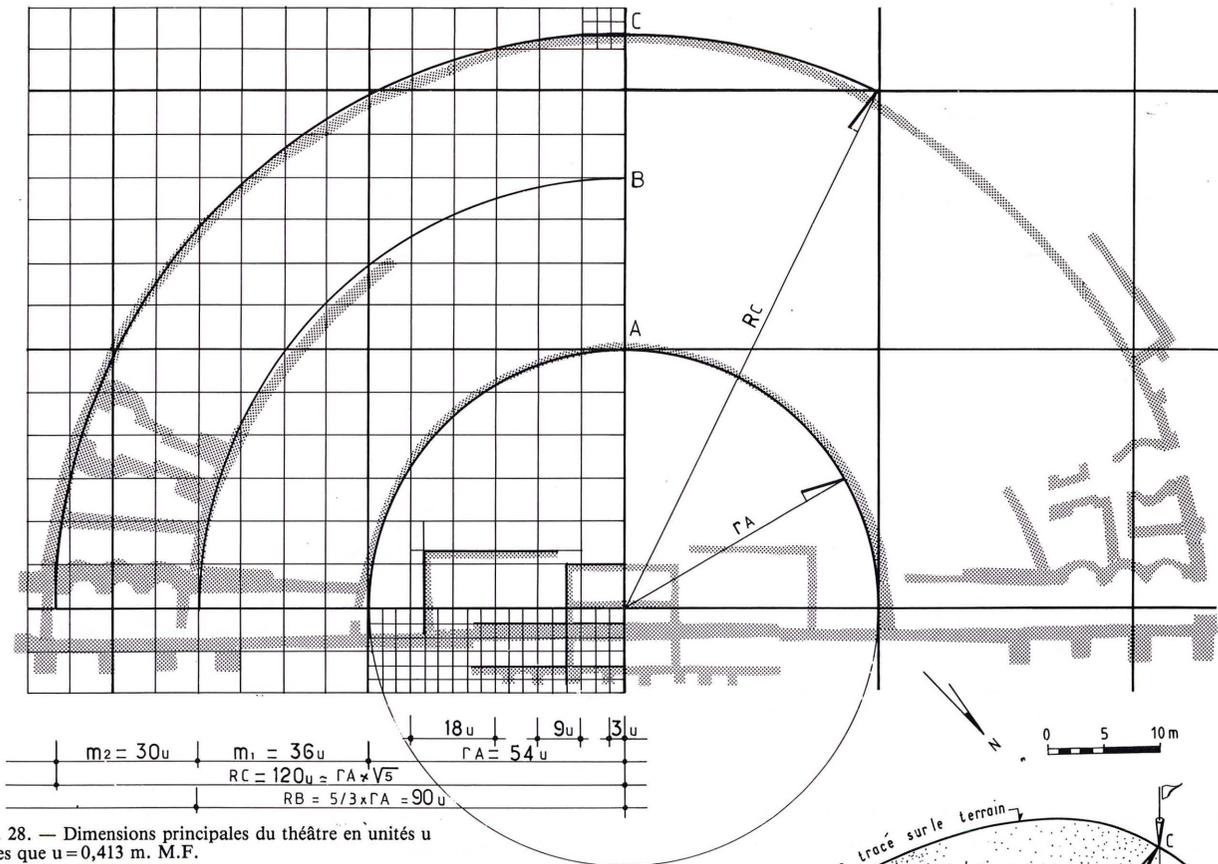


Fig. 28. — Dimensions principales du théâtre en unités u telles que $u = 0,413$ m. M.F.

datation du *pulpitum* de la petite scène 1 (137,50 m), niveau de l'*orchestra* profonde du premier état, et le niveau que devait avoir le terrain naturel (155,13 m) à l'aplomb du sommet de la cavea avant tout terrassement, soit 1,41 m au-dessus du niveau actuel (153,72 m).

Quant au tracé théorique (fig. 28), la dimension RC du rayon du périmètre extérieur est multiple de celle de l'*orchestra* : si on inscrit le demi-cercle de l'*orchestra* dans un rectangle composé de deux carrés dont le côté serait égal à rA , rayon de l'*orchestra*, le rayon RC du périmètre extérieur est égal à la longueur de la diagonale de ce rectangle, soit $RC = \sqrt{5} rA$ ⁶⁵. Or une valeur irrationnelle telle que $\sqrt{5}$ est, par définition, non quantifiable mais de nombreux exemples démontrent dans l'Antiquité la traduction en valeur fractionnaire approchée des nombres irrationnels⁶⁶.

Si la géométrie plane exécutée à l'aide de la règle, de l'équerre et du compas utilise aisément les valeurs irrationnelles, la mise en œuvre d'un édifice nécessite des dimensions

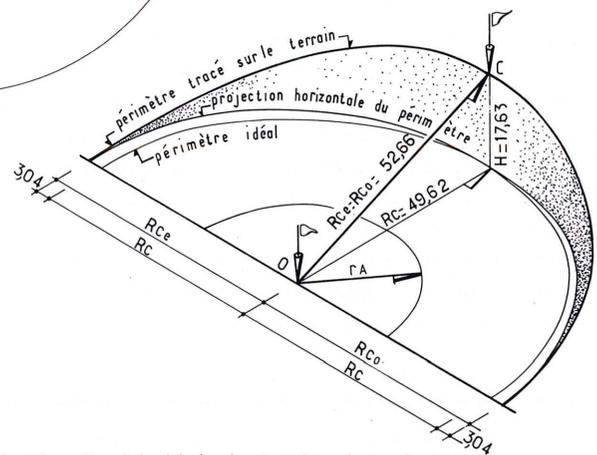


Fig. 29. — Tracé des hémicycles A et C sur le terrain. M.F.

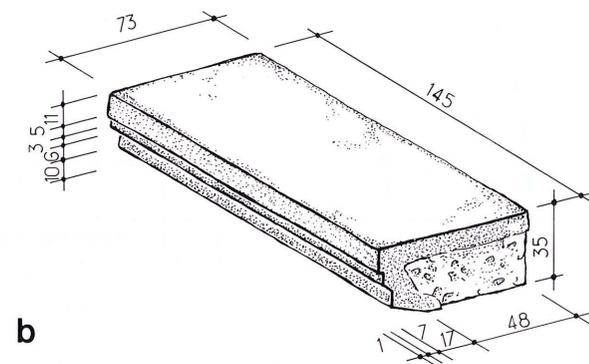
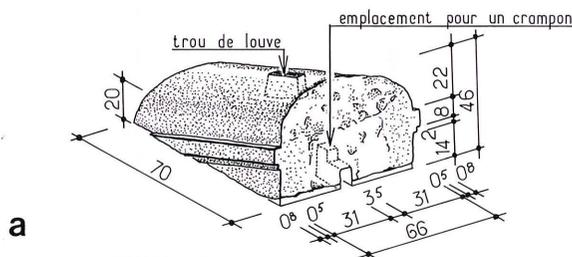
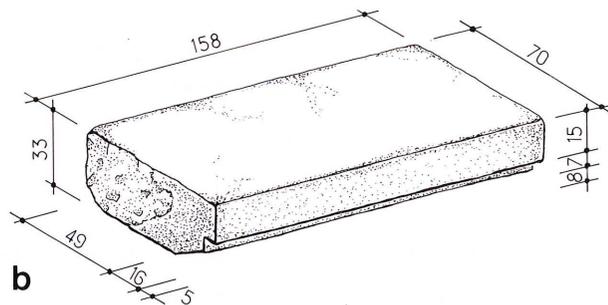
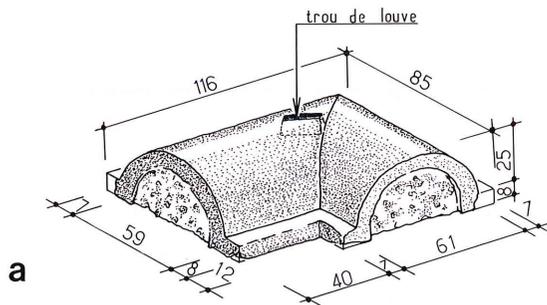
quantifiables : $\frac{20}{9}$ a été choisi ici pour « rationaliser » $\sqrt{5}$ ⁶⁷ ;

l'approximation est bonne et permet d'intégrer le schéma d'ensemble à l'intérieur d'une trame carrée dont l'unité de base v est égale à 1,24 m et son sous-multiple u est tel que $v = 3 u$ avec $u = 0,413$ m.

65. Voir tableau des dimensions principales du théâtre.

66. Voir P. GROS, « Nombres irrationnels et nombres parfaits chez Vitruve » dans MEFRA, 1976, p. 669 à 704, et sur les approximations rationnelles de $\sqrt{5}$ cf. G. JOUVEN, *L'architecture cachée, tracés harmoniques*, Paris, 1979, p. 299.

67. $\frac{20}{9} = 2,222$ alors que $\sqrt{5} = 2,236$



D'autre part le rayon RB dont l'extrémité décrit la limite extérieure du *maenianum* 1 (mur B) est lui aussi multiple du rayon de l'*orchestra* : $RB = 5/3 rA$; RB appartient de ce fait à la même grille. Une semblable constatation est faite pour l'implantation de la petite scène et des deux murs en L qui s'inscrivent tout aussi bien dans la trame. Seuls les vomitoires est et ouest ainsi que les pièces annexes latérales n'appartiennent en aucune manière au schéma initial : leur adjonction postérieure au premier état du théâtre, déjà suggérée par la facture de leurs fondations, apparaît ici clairement.

Malgré son apparente rusticité, le théâtre des Bouchauds a donc fait de toute évidence l'objet d'un projet architectural ou tout du moins a été exécuté d'après un schéma où les résultantes graphiques irrationnelles sont converties en rapport de nombres entiers au moyen d'approximations arithmétiques.

Les proportions d'ensemble le situent parfaitement dans la catégorie des édifices ruraux où le rayon de l'aire plane n'est en général que deux à trois fois plus petit que celui du périmètre extérieur ⁶⁸.

68. Par exemple à Drevant $R/r = 3,1$, à Sanxay $R/r = 2,3$, à Valogne $R/r = 2,1$ et à Berthouville $R/r = 2,5$. Au théâtre classique romain, le rayon de l'*orchestra* est environ 3 à 4 fois plus petit que celui de l'hémicycle de façade. Par exemple, d'après les dimensions mesurées sur les plans des théâtres publiés par

E. FREZOUZ :

théâtre de Marcellus à Rome $R/r = 3,35$

Théâtre d'Orange $R/r = 3,3$

Théâtre de Lyon $R/r = 3,85$

Un module $u = 41,3$ cm se dégage donc des observations sur la métrologie générale de l'édifice. Ce module est non seulement déduit du calcul mais on le retrouve sur quelques points de détails : c'est la largeur du caniveau architecturé qui traverse le mur F du *parascenium* est, ou encore celle des tuiles découvertes pendant les fouilles du début du siècle par le Père C. de La Croix ⁶⁹ ; mais les irrégularités des dimensions de détail des quelques blocs architecturés du site ⁷⁰ (fig. 30) ne nous ont pas autorisés à avancer de valeur pour un sous-multiple du module u .

Quel est donc ce module $u = 41,3$ cm ?

— S'agit-il d'une coudée ?

— S'agit-il d'un pied et demi avec pour valeur du pied 27,5 cm ?

S'agit-il d'un pied et 4 pouces avec pour valeur du pied 30,9 cm et du pouce 2,58 cm ?

Ces trois solutions sont acceptables mais la question ne saurait être tranchée sans la connaissance du mode de subdivision du module. Nous conserverons donc à la valeur $u = 41,3$ cm le terme de module au théâtre des Bouchauds.

Fig. 30. — Les blocs d'architecture. M.F.

- a) chaperons,
b) corniches,
c) caniveaux,
d) gradins.

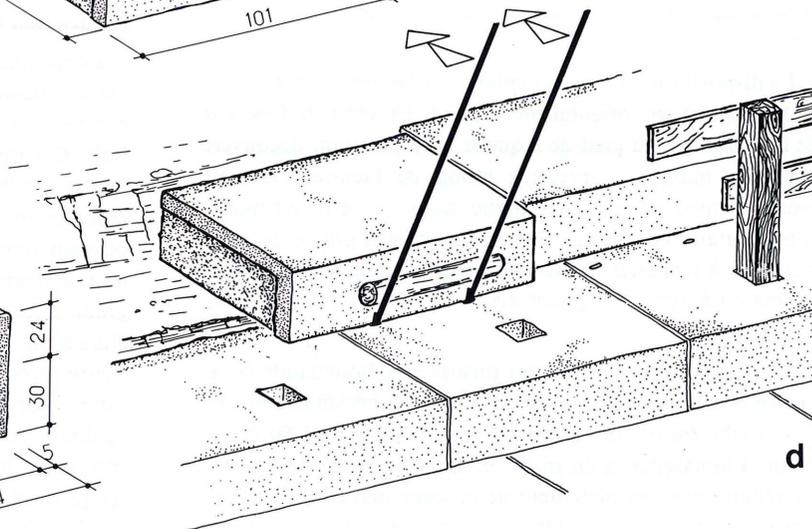
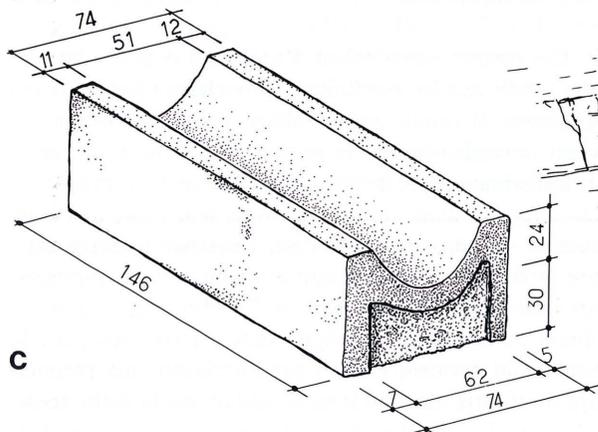
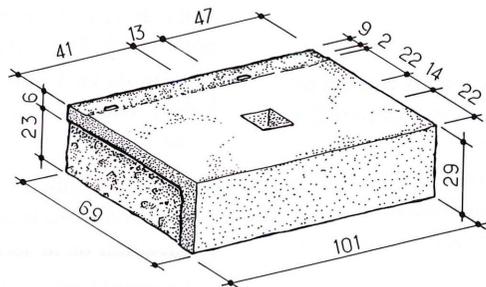


TABLEAU REPRÉSENTATIF DES DIMENSIONS DU THÉÂTRE DES BOUCHAUDS

	Cotes réelles	Évaluation en module u=0,413 m	Transcription en m pour u=0,413 m
rA = rayon de l'orchestra	22,31	54	22,30
RC = rayon du théâtre	49,62 (1)	120	49,56
ls = longueur de la scène	10,00	24	9,91
RB = rayon du 2 ^e precinct	37,22	90	37,17
ps = profondeur du proscenium	3,75	9	3,71

(1) mesuré suivant l'axe nord-sud

Relations numériques caractéristiques

$$\frac{20}{rA} = 2,224 \approx \sqrt{5} \approx \frac{20}{9}$$

$$RC \approx \sqrt{5} rA \quad RC = \frac{20}{9} \times rA$$

$$RB = \frac{3}{4} \times RC = \frac{5}{3} \times rA$$

$$\frac{RC}{RB} = 1,333 \approx \frac{3}{4}$$

$$\frac{RB}{rA} = 1,668 \approx \frac{5}{3}$$

69. Père C. de La Croix, p. 45 ; d'autre part M.G. DE LAURIÈRE décrit un antéfixe long de 0,42 m.

70. Sur la description des blocs architecturés cf. Père C. de La Croix, p. 44 pour les chaperons, p. 45 pour les corniches, p. 42-43 pour les pierre à trous carrés. Il attribue ces dernières à l'encastrement des mâts pour un *velum*, ce qui est douteux, compte tenu de la dimension des cavités. En effet, si certaines pierres sont percées de part en part c'est une conséquence du gel qui a fait éclater le fond des trous, car à l'origine ces dalles n'étaient munies que de cavité d'encastrement. Suivant les descriptions du Père C. de La Croix, R. GRAEFE, *Vela erunt*, Mayence, 1979, p. 51 doutait déjà de l'appartenance de ces pierres à la structure d'un *velum*. Nous les attribuerons de préférence à l'encastrement des piquets d'une barrière entre *orchestra* et *cavea* ou entre deux *maeniana* différents.

CONCLUSION

Le théâtre des Bouchauds est l'un des plus grands édifices de spectacle de la Gaule rurale. Ses dimensions exceptionnelles ont été vraisemblablement dictées par la topographie. L'ensemble est bâti sur les deux flancs dissymétriques d'un thalweg, ce qui explique en partie le rééquilibrage constaté pour la construction de la zone comprise entre les vomitoires.

La disposition du terrain explique également la forte pente de la *cavea* et son orientation au nord. En effet, la face sud de la colline — au pied de laquelle on a pourtant découvert une zone habitée — présente moins de facilités : elle est moins pentue et plus rectiligne dans le sens est-ouest. L'implantation du théâtre au sud aurait donc obligé les constructeurs à incruster davantage l'édifice dans le flanc de la colline ou à asseoir le grand diamètre sur des ouvrages plus importants.

La plus forte originalité du théâtre des Bouchauds commence à l'*orchestra*. La *cavea* s'achève brusquement sur cette *orchestra* par une sorte de front de taille de 1,80 m qui donne l'apparence d'un *podium*. La surface de l'*orchestra* est réduite par l'empiètement de la scène actuelle, bien plus large que ce qu'on a l'habitude de voir dans de tels édifices. Mais l'*orchestra* actuelle n'est pas originelle : la découverte d'une scène plus petite, sous le niveau actuel, confirme les deux états successifs de la construction, déjà pressentis par les fouilles de 1906. L'élargissement de l'espace scénique, au 2^e état, n'est pas la moindre particularité du théâtre et la pré-

sence de la scène première, bien que de dimension normale pour un théâtre rural, est compliquée par l'adjonction de deux murs en L qui l'entourent, comme une sorte de périsbole. L'exigüité de cette scène exclut la présence d'un mur de scène classique, comme dans les théâtres urbains.

L'étude architecturale entreprise au cours de ces sondages a posé à nouveau le problème de la circulation du public et de l'utilisation de la scène pendant les spectacles.

Le spectateur avait normalement accès à l'intérieur par les entrées classiques comme les vomitoires, mais aussi par deux rampes latérales en plan incliné ou équipées d'escaliers de bois. Ces rampes permettaient d'accéder aux places les plus hautes tandis que les vomitoires débouchaient sur le second *maenianum*. Il restait une troisième voie, les parodoï qui ouvrent normalement sur le premier *maenianum*, et, après les transformations du deuxième état, sur les trois rangées de gradins visibles dans l'*orchestra*. Mais seul existe aux Bouchauds la parodos ouest. A l'est, l'absence d'entrée extérieure force à envisager son utilisation en tant que *parascaenium* : une longue salle ouverte sur l'*orchestra* qui servait de coulisses ou de remise. Elle était donc réservée aux gens du spectacle qui devaient évoluer sur l'*orchestra* aux premiers temps du théâtre alors qu'il ne possédait que la petite scène. Par la suite, la réduction de l'*orchestra*, l'élargissement de la scène et la présence des trois rangées de gradins ont interdit toute évolution des acteurs hors de la scène, mais les coulisses sont restées. On y accédait par le *postscaenium* dont le mur extérieur à petits contreforts fut allongé vers l'est. La pose des trois rangées de gradins peut être la cause de ce

changement. On a, en effet, dû surélever l'*orchestra* qui fut réduite en raison de la pose des gradins, ce qui entraîna l'élargissement de la scène, nécessaire maintenant pour un bon déroulement dramatique. Désormais les acteurs ne pouvaient « monter en scène » que par le *postscaenium* ; le scénario peut être modifié si nous inversons la chronologie des transformations entreprises lors de la seconde période.

On peut en effet supposer que la petite scène ait été supprimée, soit parce qu'elle semblait trop petite, soit pour imiter les grands théâtres urbains et envisager son agrandissement. A partir de là, l'*orchestra* a perdu sa fonction scénique et il est alors possible et même indispensable de la surélever, ce qui permit d'installer, au pied de la *cavea*, une série de gradins pour les notables qui pouvaient ainsi se sentir plus à l'écart du commun des spectateurs.

Un dernier point important est celui des restaurations. Quelles modifications ont-elles pu entraîner ? Comment peut-on concevoir une image plus exacte du théâtre ?

La majeure partie des murs a été relevée ou même entièrement reconstruite par les travaux du début du siècle. Nous avons vu que certaines parties, actuellement visibles, sont sensiblement différentes de la réalité antique, comme le vomitoire ouest ou l'hypothétique seuil sommital. La scène — celle du deuxième état — fut pratiquement entièrement remaniée avec peut-être des modifications mineures (petits murs de refend). On peut presque parler, pour ces trois secteurs, de « troisième état » du théâtre. Les ruines actuelles

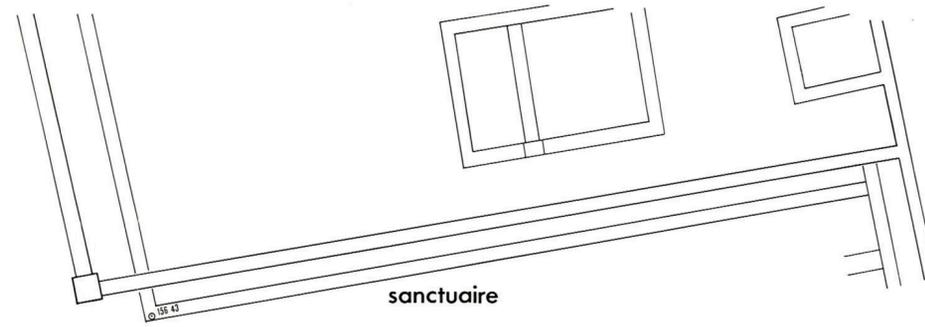
font qu'inévitablement l'ensemble est à ciel ouvert, mais on peut se demander si les restaurations n'ont pas oublié les passages couverts, comme la *parodos* à l'ouest, le *parascaenium* est et les deux vomitoires. Par contre, nous ne croyons pas que l'édifice ait été recouvert d'un velum, certainement nécessaire sous les climats méditerranéens, plus chauds et plus secs. D'ailleurs, qui, dans une région rurale reculée, aurait su le manoeuvrer ?

Nous n'avons malheureusement pas trouvé d'inscriptions latines qui auraient pu nous donner l'identité du généreux constructeur. Cette carence épigraphique, déjà constatée pour la toponymie du site, est un des points les plus regrettables de l'histoire des Bouchauds.

Nous ne proposerons pas pour l'heure de restitution qui resterait fondée sur de trop nombreuses hypothèses. Néanmoins, nous pourrions affirmer que vomitoires, *parodos* et *parascaenium* étaient couverts sans pour autant définir avec certitude le type de couverture adopté (probablement des voûtes). Quant au mur de scène, mur F, il est hors de question de le restituer d'une hauteur équivalente à celle du théâtre ; son élévation devait permettre depuis la *cavea* d'embrasser le paysage environnant.

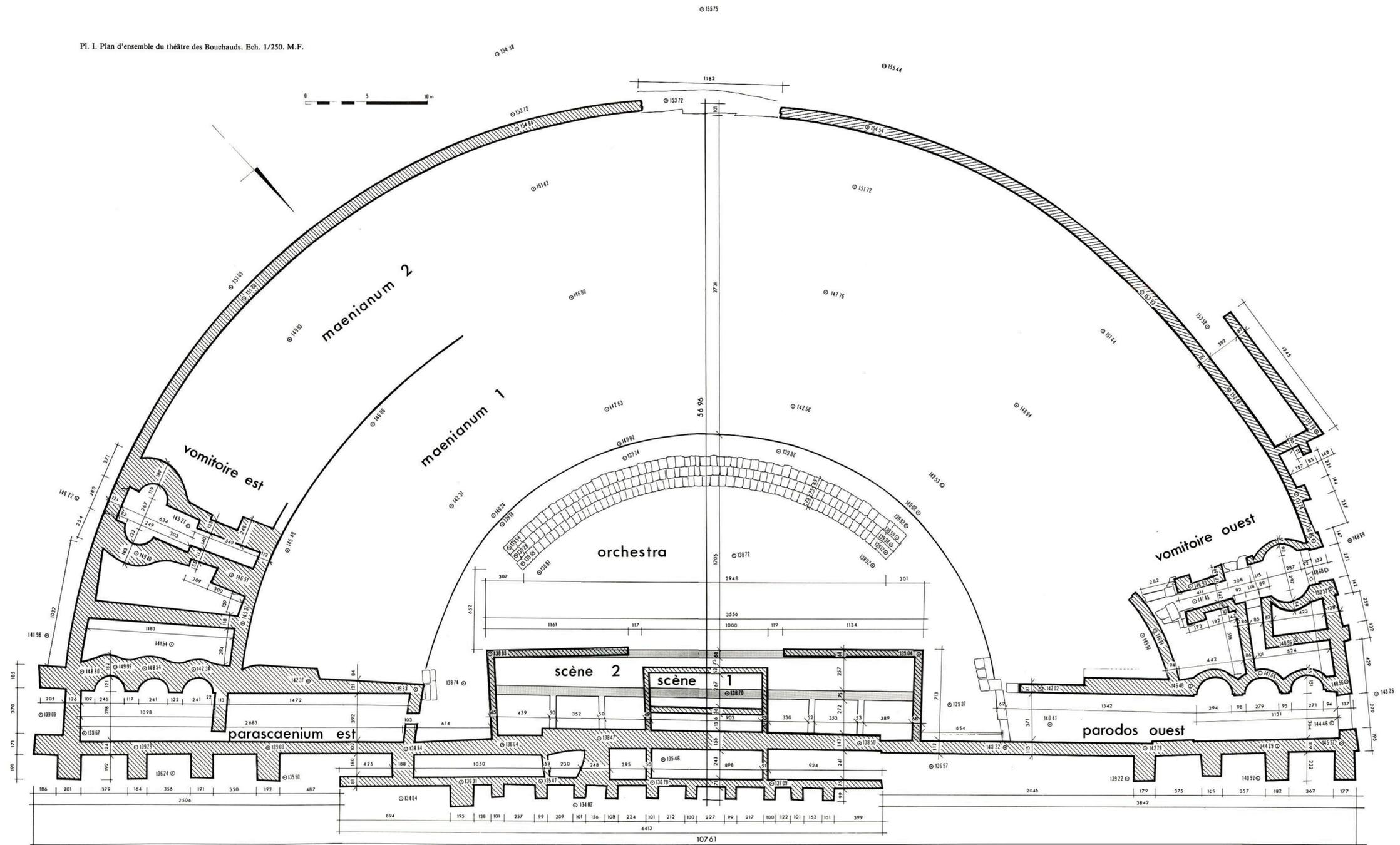
Cette étude et ces sondages nous ont certes permis d'avancer dans la compréhension du théâtre rural des Bouchauds, sans pour cela clore le dossier. L'épaisseur des remblais et la nature du terrain nécessiteraient l'usage de moyens importants pour dégager les zones encore aujourd'hui profondément enfouies⁷¹.

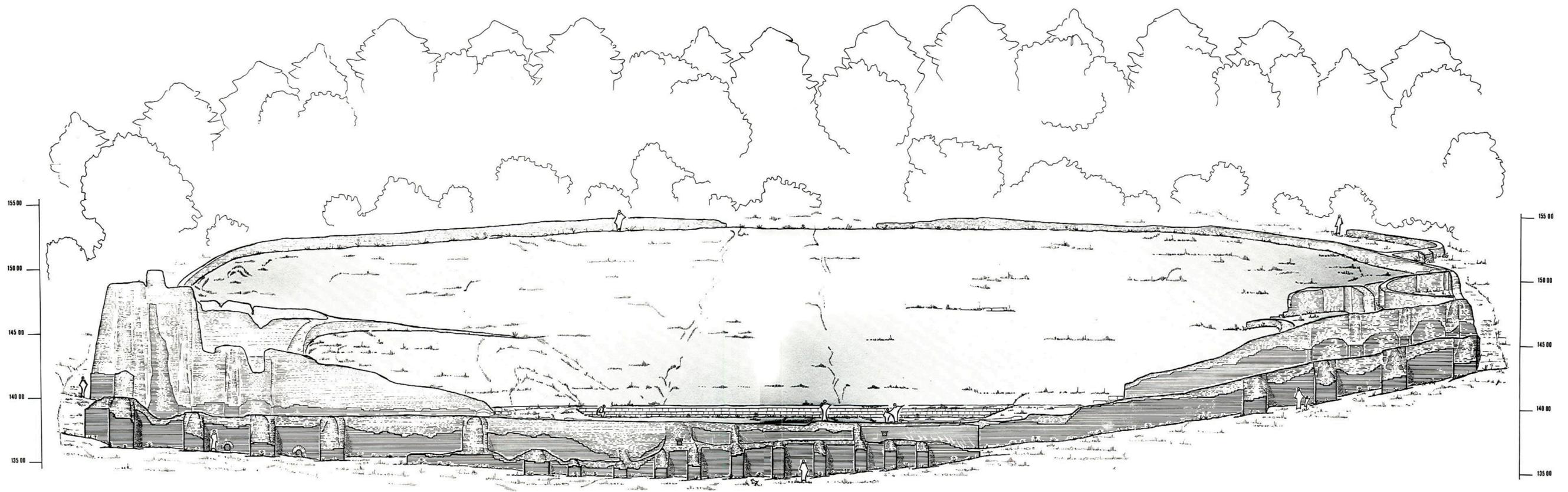
71. Nous tenons à remercier ici tous ceux qui ont apporté leurs concours à cette étude. Que tous les fouilleurs, ainsi que Louis MAURIN, Pierre GROS, Pierre VARÈNE et Jean-Claude PAPINOT, pour leurs nombreux conseils et suggestions, et Marie-France GIACOBBI-LEQUÈMENT, qui a assuré une part de la documentation bibliographique, trouvent ici l'expression de notre plus vive reconnaissance.



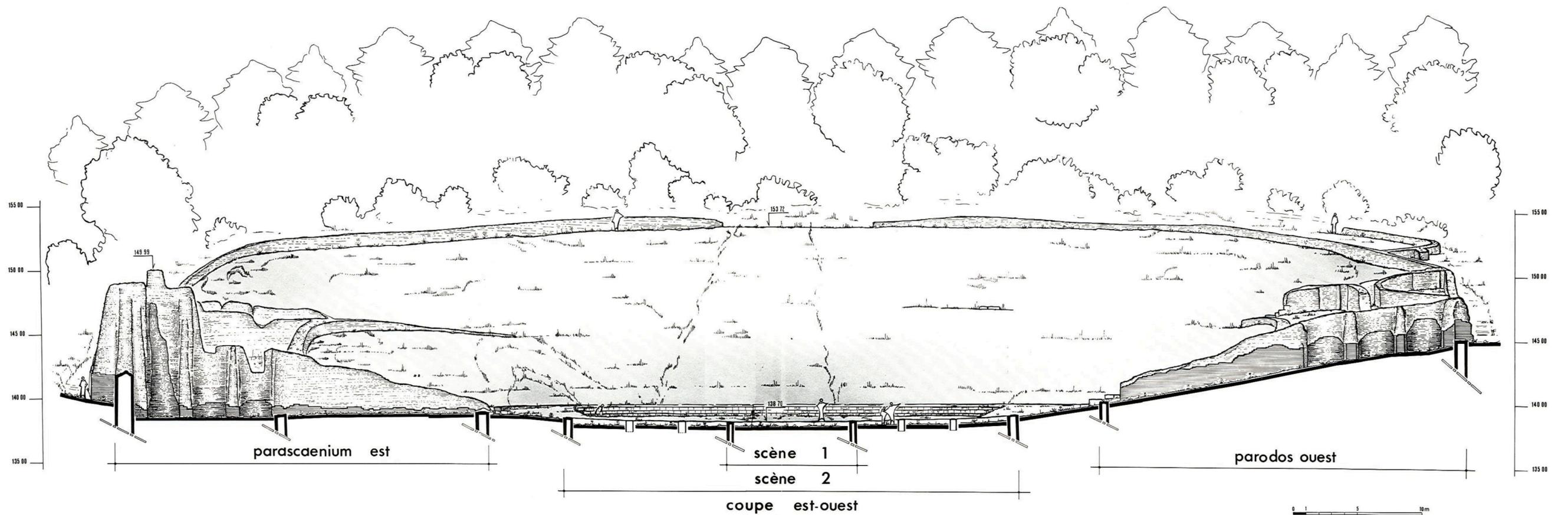
sanctuaire

Pl. I. Plan d'ensemble du théâtre des Bouchauds. Ech. 1/250. M.F.





façade principale nord



parascænium est

scène 1

scène 2

parodos ouest

coupe est-ouest

0 1 5 10m
M Fincker IRAA CNRS Pau